

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg (France)

TABLE DES MATIÈRES

Liste des chefs de délégation

Ouverture de la Session

PRÉSIDENTE

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

PRÉSIDENTE

Point 2 : Unis autour de nos valeurs

a. Réponse du Conseil de l'Europe à l'agression à grande échelle de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

b. Mise en œuvre de la Déclaration de Reykjavík

Point 3 : Coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Point 4 : Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, et son Rapport explicatif

PRÉSIDENTE

Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ (Secrétaire Générale)

Mme I. ŠIMONYTĖ (Lituanie)

Mme T. FAJON (Slovénie)

M. M. POPȘOI (République de Moldova)

M. P. SZIJJÁRTÓ (Hongrie)

M. I. CASSIS (Suisse)

M. A. SCHALLENBERG (Autriche)

M. L. BECCARI (Saint Marin)

M. B. OSMANI (Macédoine du Nord)

M. A. MIRZOYAN (Arménie)

Mme A. BAERBOCK (Allemagne)

Mme I. BERRO-AMADEÏ (Monaco)

M. I. BORG (Malte)

Mme I. TOR FAUS (Andorre)

Mme H. BRUINS SLOT (Pays-Bas)

M. I. HASANI (Albanie)

M. G. GUÐBRANDSSON (Islande)

M. M. SCHINAS (Union européenne)

M. T. ROUSOPOULOS (Président de l'Assemblée parlementaire)

M. J-N. BARROT (France)

Mme N. GHANI (Royaume-Uni)

Mme J.C. MACNEILL (Irlande)

M. L. DARSALIA (Géorgie)

M. F. RZAYEV (Azerbaïdjan)

Mme B. SANDKJÆR (Norvège)

M. T.-L. HRISTEA (Roumanie)

M. M.K. BOZAY (Türkiye)

M. J. MARIAN (République tchèque)

M. I. KONDOV (Bulgarie)

M. F.M. SAMPEDRO MARCOS (Espagne)

Mme I. BOROVETS (Ukraine)

M. J. WIŚNIEWSKI (Pologne)

M. N. SAMPAIO (Portugal)

M. P. RAJALA (Finlande)

Mme D. MELBĀRDE (Lettonie)

Msgr P.R. GALLAGHER (Saint-Siège)

M. M. COOLS (Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe)

M. M. O'FLAHERTY (Commissaire aux droits de l'homme)

M. G. ERMISCHER (Président de la Conférence des OING)

Mme E. HAMMARSKJÖLD (Suède)

M. T. GALLI (Croatie)

M. P. BEGLITIS (Grèce)

M. R. LUMI (Estonie)

M. J-C. JANSSENS DE BISTHOVEN (Belgique)

Mme O. TOMOVÁ (République slovaque)

M. P. ENGELBERG (Luxembourg)

Mme B. KRUNIC (Monténégro)

M. D. HATZIARGYROU (Chypre)

M. J. KISLING (Danemark)

M. R. MARTINI (Italie)

M. H. BAŠIĆ (Bosnie-Herzégovine)

Mme S. GRUBJEŠIĆ (Serbie)

M. S. DION (Canada)

Mme D. CAMPBELL BAUER (États-Unis d'Amérique)

M. H. UCHIDA (Japon)

M. J.A. SUÁREZ DEL REAL Y AGUILERA (Mexique)

Point 5 : Questions diverses

Point 6 : Passation de la présidence entre le Liechtenstein et la Lituanie

PRÉSIDENTE SORTANTE

PRÉSIDENTE

PRÉSIDENTE ENTRANTE

Point 7 : Date et lieu de la prochaine Session

PRÉSIDENTE

ANNEX

CM/PV(2024)133-add

Volume des décisions adoptées

133rd SESSION OF THE COMMITTEE OF MINISTERS
133^e SESSION DU COMITÉ DES MINISTRES
(Strasbourg, 16-17 May / mai 2024)

**LIST OF HEADS OF DELEGATION /
LISTE DES CHEFS DE DÉLÉGATION**

ALBANIA / ALBANIE

Mr Igli HASANI Minister for Europe and Foreign Affairs /
Ministre de l'Europe et des Affaires
étrangères

ANDORRA / ANDORRE

Ms Imma TOR FAUS Minister for Foreign Affairs / Ministre des
Affaires étrangères

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Ararat MIRZOYAN Minister for Foreign Affairs / Ministre des
Affaires étrangères

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Alexander SCHALLENBERG Minister for European and International
Affairs / Ministre des Affaires européennes
et internationales

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Fariz RZAYEV Deputy Minister for Foreign Affairs / Ministre
adjoind des Affaires étrangères

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Hadja LAHBIB Minister for Foreign Affairs, European Affairs
and Foreign Trade and the Federal Cultural
Institutions / Ministre des Affaires
étrangères, des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des Institutions
culturelles fédérales

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Haris BAŠIĆ Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary, Permanent Representative
to the Council of Europe / Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent auprès du Conseil
de l'Europe

BULGARIA / BULGARIE

Mr Ivan KONDOV Deputy Minister for Foreign Affairs / Ministre adjoint des Affaires étrangères

CROATIA / CROATIE

Mr Toma GALLI Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe

CYPRUS / CHYPRE

Mr Dimitris HATZIARGYROU Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Jan MARIAN Deputy Minister for Foreign Affairs / Ministre adjoint des Affaires étrangères

DENMARK / DANEMARK

Mr Jens KISLING Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe

ESTONIA / ESTONIE

Mr Margus TSAHKNA Minister for Foreign Affairs / Ministre des Affaires étrangères

FINLAND / FINLANDE

Mr Pasi RAJALA State Secretary to the Minister for Foreign Affairs / Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Affaires étrangères

FRANCE

Mr Jean-Noël BARROT Minister Delegate for Europe / Ministre délégué chargé de l'Europe

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Lasha DARSALIA First Deputy Minister for Foreign Affairs / Premier Vice-Ministre des Affaires étrangères

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Annalena BAERBOCK Minister for Foreign Affairs / Ministre des Affaires étrangères

GREECE / GRÈCE

Mr	Panayiotis	BEGLITIS	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe
----	------------	----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

HUNGARY / HONGRIE

Mr	Péter	SZIJJÁRTÓ	Minister for Foreign Affairs and Trade / Ministre des Affaires étrangères et du Commerce
----	-------	-----------	------------------------------------------------------------------------------------------

ICELAND / ISLANDE

Mr	Guðmundur	GUÐBRANDSSON	Minister of Social Affairs and Labour Market, Minister for Nordic Cooperation / Ministre des Affaires sociales et du Marché du travail, Ministre de la coopération nordique
----	-----------	--------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

IRELAND / IRLANDE

Ms	Jennifer Carroll	MACNEILL	Minister of State with responsibility for European Affairs and Defence / Ministre d'État chargée des Affaires européennes et de la Défense
----	------------------	----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ITALY / ITALIE

Mr	Roberto	MARTINI	Ambassador, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe
----	---------	---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LATVIA / LETTONIE

Ms	Dace	MELBĀRDE	Parliamentary Secretary, Ministry of Foreign Affairs / Secrétaire parlementaire, Ministère des Affaires étrangères
----	------	----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LIECHTENSTEIN

Ms	Dominique	HASLER	Minister for Foreign Affairs, Education and Sport / Ministre des Affaires étrangères, de l'éducation et des sports
----	-----------	--------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LITHUANIA / LITUANIE

Ms	Ingrida	ŠIMONYTĖ	Prime Minister / Première Ministre
----	---------	----------	------------------------------------

LUXEMBOURG

Mr	Patrick	ENGELBERG	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe
----	---------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MALTA / MALTE

Mr	Ian	BORG	Minister for Foreign and European Affairs and Trade / Ministre des Affaires étrangères et européennes et du Commerce
----	-----	------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Mihail POPȘOI
Deputy Prime Minister, Minister for Foreign Affairs / Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères

MONACO

Ms Isabelle BERRO-AMADEÏ
Minister for Foreign Affairs and Cooperation / Ministre des Relations extérieures et de la Coopération

MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO

Ms Bozidarka KRUNIC
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente auprès du Conseil de l'Europe

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Hanke BRUINS SLOT
Minister for Foreign Affairs / Ministre des Affaires étrangères

NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD

Mr Bujar OSMANI
Minister for Foreign Affairs / Ministre des Affaires étrangères

NORWAY / NORVÈGE

Ms Bjørg SANDKJÆR
State Secretary, Ministry of Foreign Affairs / Secrétaire d'État, Ministère des Affaires étrangères

POLAND / POLOGNE

Mr Jakub WIŚNIEWSKI
Deputy Minister for Foreign Affairs / Ministre adjoint des Affaires étrangères

PORTUGAL

Mr Nuno SAMPAIO
Secretary of State for Foreign Affairs and Cooperation / Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Traian Laurențiu HRISTEA
Secretary of State for Global Affairs and Diplomatic Strategies / Secrétaire d'État aux Affaires étrangères globales et aux Stratégies diplomatiques

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mr Luca BECCARI
Minister for Foreign Affairs, International Economic Cooperation and Telecommunications / Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération économique internationale et des Télécommunications

SERBIA / SERBIE

Ms Suzana GRUBJEŠIĆ

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente auprès du Conseil de l'Europe

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Oksana TOMOVÁ

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative to the Council of Europe / Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente auprès du Conseil de l'Europe

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja FAJON

Deputy Prime Minister, Minister for Foreign and European Affairs / Vice-Première Ministre, Ministre des Affaires étrangères et européennes

SPAIN / ESPAGNE

Mr Fernando Mariano SAMPEDRO MARCOS

State Secretary for the European Union / Secrétaire d'État à l'Union européenne

SWEDEN / SUÈDE

Ms Elinor HAMMARSKJÖLD

Director General for Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs / Directrice générale des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Ignazio CASSIS

Minister for Foreign Affairs / Ministre des Affaires étrangères

TÜRKIYE

Mr Mehmet Kemal BOZAY

Deputy Minister for Foreign Affairs / Ministre adjoint des Affaires étrangères

UKRAINE

Ms Iryna BOROVETS

Deputy Minister for Foreign Affairs/ Ministre adjointe des Affaires étrangères

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Nusrat GHANI

Minister of State for Europe / Ministre d'État chargée des Affaires européennes

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Mr Margaritis SCHINAS

Vice-President of the European Commission / Vice-Président de la Commission européenne

*
* *

CANADA

Mr Stéphane DION

Prime Minister's Special Envoy to the EU and Europe / Envoyé spécial du Premier Ministre auprès de l'UE et de l'Europe

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Msgr Paul Richard GALLAGHER

Secretary for Relations with States and International Organisations / Secrétaire pour les relations avec les États et les organisations internationales

JAPAN / JAPON

Mr Hiroyuki UCHIDA

Permanent Observer to the Council of Europe / Observateur permanent auprès du Conseil de l'Europe

MEXICO / MEXIQUE

Mr José Alfonso SUÁREZ DEL REAL Y AGUILERA

Permanent Observer to the Council of Europe / Observateur permanent auprès du Conseil de l'Europe

UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ms Denise CAMPBELL BAUER

Permanent Observer to the Council of Europe / Observatrice permanente auprès du Conseil de l'Europe

*
* *

OSCE

Ms Malgorzata TWARDOWSKA

Head of the External Co-operation Section / Cheffe de la Section coopération extérieure

*
* *

**DEVELOPMENT BANK (CEB) /
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT (CEB)**

Mr Tomáš BOČEK

Vice-Governor for Target Group Countries / Vice-Gouverneur « Pays du Groupe Cible »

*
* *

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Mr Theodoros ROUSOPOULOS President / Président

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES /
CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX**

Mr Marc COOLS President / Président

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS /
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME**

Mr Arnfinn BÅRDSSEN Section President / Président de section

**COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS /
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME**

Mr Michael O' FLAHERTY Commissioner / Commissaire

**CONFERENCE OF INGOS /
CONFÉRENCE DES OING**

Mr Gerhard ERMISCHER President / Président

*
* *

**SECRETARIAT /
SECRETARIAT**

Ms Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ Secretary General / Secrétaire Générale

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE fait la déclaration suivante :

« C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui à Strasbourg pour la 133^e Session du Comité des Ministres, qui marque la fin de la Présidence liechtensteinoise du Comité.

J'ai le privilège de présider la première partie de notre réunion ce matin, avant de céder la présidence à la Première ministre de la Lituanie, Mme Ingrida Šimonytė.

Je me réjouis que vous ayez accepté notre invitation en si grand nombre.

Cette réunion coïncide avec la célébration du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. C'est un événement festif, et je pense que nous avons toutes et tous apprécié de vivre avec les jeunes la cérémonie organisée à l'Opéra de Strasbourg hier après-midi.

Toutefois, cette célébration se déroule dans une période où l'un de nos États membres est constamment attaqué par son voisin agressif, un ancien État membre du Conseil de l'Europe. Vous avez toutes et tous conscience de la gravité du contexte dans lequel se déroule notre Session ministérielle. L'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine est un crime terrible qui entraîne la mort et la souffrance de nombreuses personnes innocentes ; nous espérons que les dirigeants russes auront un jour à répondre de ces actes. Les crimes commis contre l'Ukraine et sa population ne sauraient rester impunis. En ce début de Session, nos pensées vont vers les Ukrainiennes et les Ukrainiens.

L'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses nombreuses conséquences humaines, politiques, sociales et économiques constituent certainement le plus grand défi auquel sont confrontées nos démocraties européennes aujourd'hui. Telle est la principale conclusion à tirer de notre dîner de travail d'hier soir sur le thème de « la résilience du projet européen face aux multiples menaces ». Mais ce n'est pas la seule menace qui pèse sur l'Europe. Permettez-moi de rendre compte brièvement de cette soirée pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer au dîner.

Nous avons eu une discussion ouverte et franche. Il a beaucoup été question de l'agression ignoble commise contre le Premier ministre slovaque, Robert Fico, qui a été unanimement condamnée. Cet acte de violence n'est pas seulement une attaque contre Monsieur Fico, c'est aussi une attaque contre la démocratie. La haine et la violence n'ont pas leur place dans nos démocraties. Rien ne peut justifier une telle violence.

Ensemble, nous avons répertorié et examiné un certain nombre de menaces et de défis pour notre projet européen et pour la paix sur notre continent. Alors qu'une guerre violente et dévastatrice fait rage en Ukraine, nous avons toutes et tous pris des mesures de soutien. Lors de la discussion, nous avons réaffirmé notre détermination inébranlable à poursuivre ce soutien. Dans ce contexte, le Registre des dommages pour l'Ukraine a été qualifié de réalisation majeure, et beaucoup ont souligné l'importance de créer un Tribunal spécial pour juger le crime d'agression, car c'est une étape majeure sur la voie de l'établissement des responsabilités. En effet, ainsi que l'une des personnes présentes l'a déclaré, « l'heure de la justice viendra ».

Actuellement, l'Europe est confrontée à un certain nombre de menaces hybrides, telles que les cyberattaques, parfois menées par des acteurs étatiques ou par des acteurs non étatiques soutenus par des puissances étrangères. Nous devons aussi faire face à des campagnes de désinformation, notamment

dans le contexte des prochaines élections, à la coercition économique, au terrorisme, à la criminalité organisée et à l'instrumentalisation des migrations, pour ne citer que quelques exemples. Différents acteurs cherchent à exploiter les vulnérabilités de nos systèmes politiques, économiques et sociaux.

Ce que j'ai retenu de notre discussion d'hier, c'est à quel point il est important que nous coopérions pour lutter contre ces menaces et pour rassurer nos citoyens. Dans une période comme celle-ci, le multilatéralisme est plus important que jamais. Nous devons renforcer la résilience de nos sociétés, et la résilience et l'unité du Conseil de l'Europe.

Beaucoup d'entre nous ont aussi insisté sur la nécessité de réaffirmer notre engagement en faveur des valeurs du Conseil de l'Europe et de redynamiser ces valeurs pour qu'elles restent pertinentes. Nous devons veiller à ce que l'Organisation reste forte et résiliente pour aider les États membres à relever les défis en matière de droits humains, d'État de droit et de démocratie.

Nos forces résident dans nos institutions, telles que la Cour européenne des droits de l'homme, le Commissaire aux droits de l'homme et la Commission de Venise. Nous disposons aussi d'instruments juridiques, dont la Convention sur la cybercriminalité, qui établissent une coopération étroite dans le domaine du droit pénal. De nouveaux instruments sont créés pour faire face aux défis contemporains, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle, l'environnement et les droits humains, et le trafic de migrants.

Je répète ce que j'ai dit hier soir : les trois termes les plus souvent utilisés, à savoir « valeurs », « unité » et « résilience », résument bien la discussion.

Il est essentiel que nous nous réunissions pour échanger nos points de vue et décider des mesures concrètes à prendre pour relever les défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui. Ce n'est que collectivement que nous y parviendrons. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE fait la déclaration suivante :

« Nous allons maintenant nous pencher sur le projet d'ordre du jour de notre réunion.

Je vous rappelle que nous adopterons en même temps l'ordre du jour et les décisions prévues aux points 2.a, 2.b, 3 et 4. Ces décisions figurent dans l'ordre du jour annoté que vous avez sous les yeux.

Des délégations ont-elles des observations à formuler sur l'ordre du jour ?

Puisque tel n'est pas le cas, je déclare l'ordre du jour et les décisions adoptés.

Je salue particulièrement l'adoption, par notre Comité, d'un certain nombre de décisions concernant l'agression russe contre l'Ukraine. Ces décisions reflètent notre détermination à utiliser tous les moyens disponibles au sein du Conseil de l'Europe pour soutenir l'Ukraine, comme nos chefs d'État et de gouvernement l'ont promis l'année dernière à Reykjavík. Nous avons aussi adopté plusieurs décisions faisant suite à d'autres aspects de la Déclaration du Sommet de Reykjavík. Nombre de ces décisions sont liées aux priorités de notre présidence, comme l'adoption de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Je reviendrai sur les réalisations de notre présidence à la fin de notre réunion. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE fait la déclaration suivante :

« Avant de passer au point 2 de notre ordre du jour, je voudrais vous présenter brièvement la Déclaration de la présidence à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, que vous trouverez dans votre dossier. La Déclaration rend hommage aux pères fondateurs de notre Organisation, et souligne l'attachement des 46 États membres au Conseil de l'Europe et au système de la Convention européenne des droits de l'homme. Elle réaffirme aussi notre engagement commun en faveur des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit.

À tous les autres égards, la Déclaration s'inspire des décisions que nous venons de prendre sur diverses questions, telles que notre soutien à l'Ukraine et notre volonté de prendre soin de l'environnement, de protéger les droits sociaux et de promouvoir la participation des jeunes, pour ne citer que quelques exemples. Ce texte a été élaboré par nos Délégués, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier toutes les délégations de leur participation active aux débats. En début de semaine, lorsque les Délégués ont finalisé la Déclaration, une seule délégation s'est opposée à son adoption. Nous avons demandé aux États membres d'indiquer s'ils souhaitaient s'aligner sur la Déclaration, et j'ai le plaisir de vous informer qu'au moins 41 États membres nous ont déjà fait savoir qu'ils l'appuyaient.

C'est très satisfaisant et cela montre que nous avons un message fort à faire passer !

* * *

Revenons à notre ordre du jour. Je vais maintenant ouvrir le débat sur l'ensemble des points 2 à 4. Le temps est venu d'entendre les points de vue des 46 États membres et d'écouter les déclarations de leurs autorités.

Je vous donnerai la parole dans l'ordre défini par la liste des orateurs que vous avez sous les yeux. Je vous invite à respecter le temps de parole de trois minutes accordé à chaque oratrice et orateur.

J'espère que vous me pardonneriez si je dois vous interrompre, mais il faut que je veille à ce que toutes les délégations puissent s'exprimer. Un signal lumineux et sonore vous préviendra de l'écoulement des trois minutes dont vous disposez. Permettez-moi également de vous rappeler que notre session prendra fin à 13 heures.

C'est avec grand plaisir que je donne d'abord la parole à la Secrétaire Générale, Mme Maria Pejčinović Burić. Je tiens d'ailleurs à vous remercier, Madame la Secrétaire Générale, pour votre rapport complet et éclairant intitulé « Nos droits, notre avenir », qui a aussi été distribué ici aujourd'hui. »

133^e Session, 17 mai 2024

Projet de Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme M. PEJČINOVIĆ BURIĆ (Secrétaire Générale) fait la déclaration suivante :

« C'est un plaisir pour moi de vous accueillir pour la 133^e Session du Comité des Ministres. Et, à l'occasion des célébrations du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, je ne vois pas de meilleur endroit pour l'organiser qu'ici, à Strasbourg.

Il y a douze mois, les dirigeants européens se réunissaient à Reykjavík pour notre 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Cet événement, qui a été l'un des plus grands rassemblements de présidents et de premiers ministres de notre continent, orientera durablement notre action.

Après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie s'est imposée la nécessité, pour les dirigeants, d'évaluer les mesures à prendre pour renforcer le soutien aux droits humains, à la démocratie et à l'État de droit sur notre continent. Alors que ces valeurs ont vocation à préserver la paix, leur rejet par la Russie a fait ressurgir la guerre dans le temps présent. La Déclaration de Reykjavík a donné à notre Organisation les idées, l'énergie et l'élan nécessaires pour inverser le recul démocratique observé dans toute l'Europe et pour opérer des changements positifs.

Il était indispensable de réaffirmer l'engagement en faveur des valeurs du Conseil de l'Europe, et notamment en faveur de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme et de l'exécution des arrêts définitifs de la Cour européenne des droits de l'homme. Il était tout aussi indispensable d'adopter les 10 Principes de Reykjavík pour la démocratie, qui doivent permettre d'évaluer et d'améliorer l'état de santé des démocraties européennes et dont les modalités d'application sont en train d'être définies.

Un accord a également été trouvé sur une série d'actions très claires et précises. Parmi elles figurent des travaux visant à évaluer la nécessité de nouveaux outils qui permettent de relever les défis posés par les atteintes à l'environnement et par la terrible pratique criminelle du trafic de migrants. Ces travaux sont désormais en bonne voie.

La Déclaration de Reykjavík comporte aussi l'engagement à faire avancer le projet de convention-cadre sur l'intelligence artificielle. Vous êtes invités à adopter aujourd'hui ce traité mondial, le premier du genre, qui garantira que l'intelligence artificielle respecte les droits humains. En associant les gouvernements, les spécialistes, le secteur privé et la société civile aux négociations, notre Comité sur l'intelligence artificielle a élaboré un traité solide, équilibré et novateur. Je profite de l'occasion pour remercier le président de ce comité, Thomas Schneider, qui est avec nous aujourd'hui, pour l'excellent travail qu'il a accompli avec ses collègues.

Enfin, et il s'agit d'un point essentiel, la Déclaration de Reykjavík énonce également des mesures concrètes en soutien à l'Ukraine, avec en priorité l'engagement d'établir un Registre des dommages. Ce registre constitue une première étape nécessaire vers la création d'un mécanisme international d'indemnisation. Devenu pleinement opérationnel il y a quelques semaines avec un siège à La Haye et un bureau satellite à Kyiv. Les soumissions affluent littéralement par milliers et nous nous en félicitons. Le processus vise à garantir la responsabilité pour les crimes commis. Cette responsabilité est en effet essentielle pour la justice, qui est elle-même indispensable pour instaurer une paix durable.

Ce même sentiment a inspiré l'appel de la Déclaration de Reykjavík à venir en aide aux enfants ukrainiens dont un grand nombre ont dû trouver refuge dans toute l'Europe. C'est pourquoi nous avons maintenant mis

en place un Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine. Celui-ci, grâce à sa dimension régionale, offre une plateforme de coopération pour coordonner les actions menées sur le terrain entre les États, l'Union européenne et les organisations internationales concernées. Il a défini plusieurs thématiques prioritaires, telles que les procédures et la coopération transnationales, la tutelle, ou encore le soutien psychologique et la prise en charge attentive aux traumatismes. Ce sont autant d'aspects essentiels qui reçoivent toute l'attention qu'ils méritent.

Dans le même temps, d'autres actions sont menées en soutien à l'Ukraine, parmi lesquelles évidemment notre Plan d'action pour la résilience, la relance et la reconstruction et témoignent de notre engagement inébranlable en faveur de l'avenir libre, démocratique et européen de ce pays. Sur ce point, nous sommes prêts également à aider l'Ukraine à se conformer aux normes requises pour l'adhésion à l'Union européenne, comme nous le ferons pour d'autres pays, et comme nous l'avons déjà fait si souvent par le passé.

Les progrès que nous avons réalisés et les décisions que vous prendrez aujourd'hui découlent de la dynamique insufflée à Reykjavík. Une dynamique que seul peut engendrer un tel Sommet à haut niveau. Aussi ai-je l'espoir que des événements de ce type auront lieu plus régulièrement à l'avenir. Et qu'ensemble nous accomplirons de plus grandes choses encore. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme I. ŠIMONYTĖ (Lituanie) fait la déclaration suivante :

« C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui à Strasbourg.

Nous vivons des temps incertains. Je tiens avant tout à exprimer notre solidarité avec la République slovaque.

C'est une période où il faut décider de la trajectoire du développement pour les générations futures. Une période où le monde est confronté aux ambitions d'autocrates qui cherchent à semer la division au sein des sociétés démocratiques, à saper notre résilience et à remettre en question nos valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie et l'État de droit. Nous devons faire face à la guerre d'agression que la Russie continue de mener contre l'Ukraine, à l'escalade des tensions au Moyen-Orient, à la montée alarmante de l'autoritarisme et au recul de la démocratie.

L'ère des « dividendes de la paix » dont l'Europe a bénéficié avant 2022 est révolue. L'histoire a tendance à se répéter, même si les temps changent, même si la promesse du « plus jamais ça » est réitérée. Nous avons compris que le recours aux régimes autoritaires, ou une trop grande dépendance à leur égard, a un prix. L'histoire nous a appris que si, face aux agresseurs, nous optons pour le silence et les tentatives d'apaisement, nous mettons en danger non seulement la sécurité de nos voisins, mais aussi la nôtre. Cela nous rappelle une fois de plus que nous devons rester vigilants et ne pas tenir notre liberté pour acquise.

La Russie d'aujourd'hui représente la plus grande menace pour la sécurité européenne, pour la paix sur notre continent, ainsi que pour nos systèmes démocratiques. Pouvons-nous imaginer vivre dans une Europe à nouveau divisée en sphères d'influence, où la nourriture, l'énergie et l'information servent d'armes de guerre, où le cyberspace est militarisé, où la paix est prise en otage par l'ambition impériale d'un autocrate ?

Il est donc de notre devoir collectif de soutenir l'Ukraine, quel que soit le prix de la victoire.

Il y a un an, à Reykjavik, nos chefs d'État et de gouvernement ont décidé de s'unir contre l'agression russe et de redoubler d'efforts pour amener la Russie à répondre de ses actes. Les décisions que nous adoptons aujourd'hui contribueront à la réalisation des engagements pris lors du 4^e Sommet. Je me réjouis de l'importance accordée au bon fonctionnement du Registre des dommages, première composante d'un mécanisme international d'indemnisation, et je salue les progrès réalisés sur la voie de la création d'un Tribunal international spécial pour le crime d'agression.

Je rends hommage au dévouement de la Secrétaire Générale et de la Présidence liechtensteinoise, qui ont œuvré sans relâche pour l'intensification des efforts internationaux visant à faire en sorte que la Russie rende des comptes pour sa guerre d'agression brutale contre l'Ukraine.

Nous nous félicitons de la création du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine, ainsi que de la Coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens. Ces initiatives visent à protéger les enfants ukrainiens et à assurer le retour en toute sécurité de ceux qui ont été envoyés de force ou adoptés illégalement en Russie.

Nous constatons avec satisfaction que le Conseil de l'Europe a une nouvelle fois prouvé sa capacité à s'adapter aux défis futurs, en se positionnant comme un précurseur et un créateur de normes dans des

domaines nouveaux. Nous saluons l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et nous nous réjouissons tout particulièrement de la décision de l'ouvrir à la signature à Vilnius en septembre. Notre Organisation lutte aussi contre les effets de la triple crise planétaire – engendrée par la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité – sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Alors que nous célébrons le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, je suis convaincue que nous saurons continuer à défendre les valeurs fondamentales de cette grande Organisation.

En conclusion, je soutiens sans réserve la Déclaration et les décisions de la présidence, et je vous remercie de votre attention. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme T. FAJON (Slovénie) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de remercier Mme Dominique Hasler de nous avoir réunis pour célébrer le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Je tiens aussi à remercier la Secrétaire Générale, Mme Marija Pejčinović Burić, pour la vue d'ensemble qu'elle nous a donnée. Les valeurs et les normes de cette Organisation sont plus pertinentes que jamais. Nous devons toutes et tous continuer à défendre la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits humains.

J'ai été choquée d'apprendre qu'un attentat avait été commis contre le Premier ministre slovaque, Robert Fico. Ces actes de violence répréhensibles et inacceptables n'ont pas leur place dans nos sociétés démocratiques et doivent être condamnés avec la plus grande fermeté.

La guerre en Ukraine dure depuis plus de deux ans maintenant. Alors que Poutine bafoue nos valeurs et nos normes, l'Ukraine lutte sans relâche pour contrer les attaques russes. Je le répète : nous sommes solidaires du peuple ukrainien et nous continuerons d'aider et de soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

La Slovénie se félicite de la mise en place du Registre des dommages. Cette première étape importante vers la création d'un mécanisme d'indemnisation international et complet contribuera à faire en sorte que les responsables de l'agression contre l'Ukraine et contre son peuple assument les conséquences de leurs décisions. Je salue aussi le rôle clé joué par l'Organisation dans la mise en place du tribunal spécial pour le crime d'agression commis par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, car justice doit être rendue.

Aujourd'hui, dans de nombreux pays du monde, nous assistons au recul de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains. Malheureusement, notre Europe ne fait pas exception. L'Europe étant notre maison, nous devons tout faire pour inverser cette tendance, pour remplir nos obligations et pour respecter nos normes communes.

À ce propos, je tiens à souligner le fort engagement de la Slovénie à l'égard de la Convention européenne des droits de l'homme, et à rappeler que cette année marque le 30^e anniversaire de l'entrée en vigueur de cette Convention en Slovénie. Je suis extrêmement fière que le juge slovène, Marko Bošnjak, devienne le prochain Président de la Cour européenne des droits de l'homme.

Il faut rester fermement attaché à ce qui a déjà été construit, mais il est tout aussi important de travailler activement sur les nouveaux défis en matière de droits humains. Ils sont liés à des phénomènes comme le changement climatique, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, qui ont déjà des répercussions considérables sur notre vie quotidienne.

C'est pourquoi l'adoption, aujourd'hui, de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle est une réalisation importante. Cette convention vise à garantir que les normes juridiques du Conseil de l'Europe seront aussi respectées dans ce domaine nouveau. Un instrument doit également être élaboré pour garantir le droit à un environnement propre, sain et durable. Nous le devons à notre population – en particulier à notre jeunesse et aux générations futures – et à notre planète.

Pour conclure, je tiens à remercier la Présidence du Liechtenstein pour son excellent travail et à adresser tous mes vœux de réussite à la Lituanie. Vous pourrez toujours compter sur le soutien de ma délégation. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. M. POPȘOI (République de Moldova) fait la déclaration suivante :

« Nous sommes réunis ici pour célébrer la démocratie et la paix ; le Conseil de l'Europe défend ces valeurs depuis maintenant trois quarts de siècle. La meilleure façon de continuer à les défendre et à les promouvoir est de continuer à soutenir fermement l'Ukraine.

La République de Moldova est déterminée à soutenir l'Ukraine ; elle a appuyé la mise en place du Registre des dommages et appuiera la création d'un Tribunal spécial pour les crimes d'agression contre l'Ukraine. Les valeurs qui nous sont chères sont en première ligne en Ukraine, et la meilleure façon de les défendre est donc de condamner fermement l'agression russe contre l'Ukraine.

La République de Moldova a, elle aussi, fermement condamné l'horrible attentat perpétré contre le Premier ministre, Robert Fico. La violence ne devrait jamais avoir de place en politique.

La République de Moldova est bien plus touchée que d'autres pays par les difficultés créées par la Fédération de Russie. Le conflit en Transnistrie n'est toujours pas résolu et la Fédération de Russie maintient des troupes et des munitions en République de Moldova. Nous avons demandé à maintes reprises au Kremlin de retirer ces troupes et ces munitions, et nous continuons de compter sur le soutien de la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par la situation des droits humains dans la région de Transnistrie. Hier soir, il y a cependant eu un signe d'espoir : l'un des prisonniers politiques a été libéré par les prétendues autorités de Tiraspol. Mais nous devons aussi travailler ensemble pour faire en sorte que les gens ne soient plus emprisonnés simplement pour avoir exprimé leur opinion, simplement pour avoir exprimé leur mécontentement.

Nous devons continuer à œuvrer pour que la Russie assume la responsabilité des violations des droits humains constatées par la Cour européenne des droits de l'homme, bien que la Russie ne soit plus membre du Conseil de l'Europe. Il convient d'explorer toutes les voies possibles, conformes au droit international, qui permettent d'obtenir le paiement, par la Fédération de Russie, de la satisfaction équitable accordée par la Cour.

Les autorités moldaves sont fermement déterminées à déjouer toute tentative faite par le Kremlin, au moyen de tactiques hybrides, pour perturber le fonctionnement de la démocratie et pour déstabiliser le pays. Ces tentatives de déstabilisation sont vouées à l'échec car nous devenons de plus en plus résilients.

La Moldova se rapproche de l'Union européenne. Nous travaillons dur pour mener des réformes et pour nous adapter aux normes européennes, malgré les efforts déployés par nos adversaires pour nous détourner de cet objectif.

Madame la Secrétaire Générale, dans la période difficile que nous traversons, nous apprécions les efforts accomplis par la présidence actuelle et les présidences précédentes, ainsi que par le Secrétariat, pour maintenir le rôle dynamique de l'Organisation et son unité.

Je tiens à exprimer notre gratitude à la Présidence liechtensteinoise, qui a réussi à préserver la stabilité et l'unité de l'Organisation, et je souhaite plein succès à la Présidence lituanienne du Comité des Ministres. Je

suis sûr que la Lituanie saura mettre au cœur de sa présidence l'attachement à nos valeurs fondamentales et la défense du rôle du Conseil de l'Europe. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. P. SZIJJÁRTÓ (Hongrie) fait la déclaration suivante :

« Madame la Présidente, je suis frappé par la ponctualité dans cette enceinte. J'espère donc que vous deviendrez membre de l'Union européenne dès que possible. Ce type d'approche est nécessaire pour éviter que les réunions du Conseil commencent avec 30 minutes de retard.

Malheureusement, nous vivons actuellement dans un monde dangereux, et nous, Hongrois, vivons dans l'ombre de la guerre en Ukraine depuis plus de deux ans maintenant. Nous avons été directement confrontés aux conséquences dramatiques de la guerre. Nous sommes donc déterminés à défendre la paix, car nous considérons que notre obligation première est de sauver des vies, ce qui passe par un cessez-le-feu et des pourparlers de paix. Les deux dernières années ont apporté la preuve qu'il n'y a pas de solution sur le champ de bataille. Sur le champ de bataille, il n'y a que des morts et de la destruction et parmi les morts, beaucoup de Hongrois. Une importante communauté hongroise vit en Ukraine et certains de ses membres ont été mobilisés dans l'armée ukrainienne. Nombre d'entre eux ont été déployés sur la ligne de front et, malheureusement, beaucoup sont morts. Nous ne voulons pas que d'autres personnes, nous ne voulons pas que d'autres Hongrois, meurent dans cette guerre. Les deux dernières années ont également montré qu'aucun des deux partis ne peut gagner cette guerre. C'est pourquoi nous devons utiliser une panoplie de moyens beaucoup plus diplomatique, des moyens diplomatiques, et sommes opposés à la politisation excessive des organisations internationales. Le Conseil de l'Europe aurait pu servir de grande plateforme pour tenter de faire la paix, mais nous avons pris une décision et nous avons exclu la Russie, ce qui nous évite de pouvoir la confronter directement à nos opinions. Bien sûr, cela aurait aussi exigé un peu de courage. Je voudrais vous exhorter à ne pas persister dans l'erreur.

Je pense que la suspension de l'exercice de certains droits de la délégation azerbaïdjanaise à l'Assemblée parlementaire est aussi une grave erreur qui peut aussi saper la légitimité de l'élection des nouveaux responsables de l'Organisation. C'est pourquoi je vous demande de redonner à la délégation azerbaïdjanaise le droit de représenter son pays au sein de notre Assemblée parlementaire.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, je tiens à souligner l'importance des valeurs du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits des minorités nationales. Lorsqu'il s'agira d'élire les nouveaux responsables, nous ne pourrons apporter notre soutien qu'aux responsables qui considèrent que ces droits sont importants. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. I. CASSIS (Suisse) fait la déclaration suivante :

« Le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavík a donné une nouvelle impulsion à ce Conseil.

Il nous incombe maintenant de concrétiser la Déclaration de Reykjavík et la Suisse soutient pleinement cette nouvelle dynamique.

Premièrement, mon pays salue la mise sur pied du Registre des dommages pour l'Ukraine. Il ne peut y avoir, on le sait, de paix sans justice ni de justice sans paix. Notre soutien à Kyiv doit demeurer la priorité du Conseil de l'Europe, tout comme elle en est une pour mon pays. Après la première Ukraine Recovery Conference de 2022 à Lugano, la Suisse organisera, le mois prochain, la première conférence de haut-niveau sur la paix en Ukraine. Nous sommes convaincus de la nécessité de disposer d'une plateforme de dialogue justement réunissant les parties prenantes de toute la planète. C'est un premier pas difficile mais nécessaire pour lancer un processus inclusif en vue d'une paix juste et durable en Ukraine. J'espère, mesdames et messieurs, pouvoir compter sur la participation de vos chefs de gouvernement et chefs d'État.

Deuxièmement : la Suisse se félicite de l'adoption par le Conseil de l'Europe de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle. Toute innovation technologique doit se faire dans le respect des libertés et droits fondamentaux et des obligations de chaque individu.

Enfin : mon pays est déterminé à renforcer son engagement pour et avec le Conseil de l'Europe. C'est dans cet esprit que nous présentons la candidature de l'ancien Conseiller fédéral et Président de la Confédération suisse, Monsieur Alain Berset, au poste de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

À travers cette candidature de haut niveau, la Suisse veut contribuer à la consolidation d'une Europe juste, influente et capable de garantir la paix et la démocratie sur le continent et dans le monde. Je suis certain que mon ancien collègue Alain Berset est le candidat idéal pour conduire le Conseil de l'Europe sur cette voie dynamique, fidèle à l'esprit de Reykjavík.

Merci au Liechtenstein pour avoir si bien présidé, merci à la Lituanie et merci à la Secrétaire Générale. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. A. SCHALLENBERG (Autriche) fait la déclaration suivante :

« Nous célébrons cette année 75 années de travail inlassable en faveur de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit pour plus de 700 millions de citoyens dans notre maison européenne commune.

Je crois que nous pouvons en être fiers.

Je suis profondément convaincu du pouvoir de transformation de l'Organisation, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Le Conseil de l'Europe est, comme j'aime le qualifier, la force tranquille de l'Europe qui dispose d'un énorme pouvoir de convaincre sur notre continent et a amélioré la vie de nos concitoyens.

Mais comme nous en avons déjà discuté hier soir, ce n'est certainement pas le moment de nous contenter de nos succès.

Lors du premier Sommet du Conseil de l'Europe tenu à Vienne en 1993, les chefs d'État et de gouvernement ont déclaré, je cite :

« Cette Europe est porteuse d'un immense espoir qui, à aucun prix, ne doit être détruit par les ambitions territoriales, la renaissance de nationalismes agressifs, la perpétuation des zones d'influence, l'intolérance ou les idéologies totalitaires ».

Ce qui était vrai à l'époque l'est encore aujourd'hui.

La guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine a profondément ébranlé notre ordre international fondé sur des règles.

Les populistes sont de plus en plus nombreux en Europe et sont déterminés à diviser nos sociétés par des informations fallacieuses et alarmistes, promettant des réponses simples à des questions complexes.

L'attaque brutale dont a été victime le Premier ministre slovaque cette semaine est un rappel choquant de ces forces négatives dans nos sociétés.

Les rivaux systémiques visent à attaquer et à affaiblir nos sociétés libres et ouvertes. Certains considèrent même notre mode de vie, notre modèle de vie, fondé sur les libertés individuelles, comme une menace, un acte d'agression.

Notre réponse ne peut consister à nous retrancher et à nous détacher de cette réalité.

Nous devons relever les défis qui se présentent à nous, avec audace, détermination et confiance.

Parce que je ne doute pas un seul instant que le système que nous avons mis en place au cours des 75 dernières années, un système fondé sur la liberté, le pluralisme et les droits individuels, est le meilleur pour garantir les droits, la sécurité et la prospérité de nos citoyens, et ce, même si, à certains moments, la tâche semble insurmontable. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. L. BECCARI (Saint-Marin) fait la déclaration suivante :

« C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons ici à Strasbourg pour partager et analyser les résultats obtenus sous la houlette des présidences tournantes éclairées qui se sont succédé depuis le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavík, que je remercie pour le travail accompli et pour avoir esquissé les nouveaux objectifs que nous entendons nous fixer.

Je tiens tout d'abord à faire mien le message de solidarité adressé à nos amis de la République slovaque à la suite de la grave attaque contre le Premier ministre, qui est une attaque contre nos valeurs et nos principes démocratiques auxquels nous sommes tous attachés et que nous cherchons tous à défendre.

En tant que représentant d'un petit pays, je tiens à exprimer mes remerciements sincères et chaleureux à la Présidence sortante du Liechtenstein, qui a montré au Conseil de l'Europe, comme dans d'autres enceintes multilatérales, qu'elle peut travailler et travaille aussi efficacement qu'une grande nation malgré ses ressources humaines limitées.

Vos compétences incontestées et reconnues, Madame la Présidente, sont un exemple et un stimulant pour la République de Saint-Marin dans tous les contextes et le seront encore plus dans la gestion du futur accord d'association avec l'Union européenne, dont l'entrée en vigueur est prévue au début de l'année prochaine.

Aujourd'hui encore, mon pays tient tout d'abord à réaffirmer sa plus profonde solidarité avec l'Ukraine et sa défense au nom de la liberté et de la démocratie, valeurs fondatrices de la République de Saint-Marin, à condamner de nouveau fermement la guerre d'agression toujours en cours et à réitérer son attachement et son soutien inconditionnels à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je suis fier que Saint-Marin figure parmi les pays fondateurs du Registre des dommages pour l'Ukraine. Je confirme également le soutien total et indéfectible de mon pays à la mise en place d'un instrument d'indemnisation capable de satisfaire les demandes légitimes de réparation présentées par la population ukrainienne et à la reconnaissance de la pleine responsabilité de la Fédération de Russie pour le crime d'agression commis, raison pour laquelle Saint-Marin appuie le projet d'éventuelle création d'un Tribunal spécial.

Dans le même temps, rappelant et réaffirmant les principes et les valeurs qui ont inspiré les pères fondateurs de notre Organisation, Saint-Marin continue de cultiver l'espoir et reste acquis à l'idée qu'une paix juste et durable est possible et que nos actions en tant qu'États doivent toujours tenir compte de cet objectif ultime, faute de quoi les valeurs et les principes susmentionnés seront inévitablement remis en cause.

Un an après le Sommet de Reykjavík, au vu des résultats obtenus et de ceux qui restent à atteindre et qui le seront assurément grâce à l'augmentation des moyens financiers dont dispose l'Organisation pour la période 2024-2027, nous pouvons affirmer avec lucidité et confiance que le Conseil de l'Europe est plus pertinent que jamais et jouit de la plus haute considération de ses États membres, lesquels sont capables d'obtenir les plus grands succès lorsqu'ils sont unis, ce qui prouve que l'unité est la véritable force de l'Organisation.

Le soutien de Saint-Marin au Conseil de l'Europe est indéfectible. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. B. OSMANI (Macédoine du Nord) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde tristesse à la suite de la tentative d'assassinat du Premier ministre slovaque auquel je souhaite un prompt rétablissement.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui, un an après le Sommet historique de Reykjavík et à l'occasion de notre 75^e anniversaire, pour examiner les progrès accomplis et définir la voie à suivre en ce qui concerne la mise en œuvre des obligations que nos chefs d'État et de gouvernement se sont fermement engagés à respecter dans la Déclaration de Reykjavík.

C'est l'occasion de réaffirmer notre unité et notre engagement envers notre État membre, l'Ukraine, toujours confronté à l'agression russe sans précédent, en violation flagrante du droit international et des valeurs fondamentales de l'Organisation.

Notre solidarité avec l'Ukraine et le soutien que nous lui apportons doivent demeurer indéfectibles, et ce aussi longtemps que nécessaire. Malgré les défis sans précédent, la Macédoine du Nord a clairement apporté la preuve de son engagement total en faveur de la juste cause des Ukrainiens au cours de sa présidence de l'OSCE l'année dernière.

Nous nous félicitons de la mise en place du Registre des dommages, premier élément du mécanisme d'indemnisation.

Nous sommes aussi favorables à une participation étroite du Conseil de l'Europe aux travaux du Groupe restreint sur la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression.

Nous sommes consternés par la pratique odieuse de la déportation d'enfants ukrainiens et nous accordons une grande importance au travail mené par la Coalition internationale en vue de leur retour.

Malgré tous ses défauts, le multilatéralisme reste le seul moyen d'apporter une solution collective aux guerres, aux crises, aux situations d'urgence et aux défis sans précédent de diverse nature. Et le Conseil de l'Europe demeure un pilier essentiel à cet égard.

Alors que nous célébrons le 75^e anniversaire, il convient de rappeler que, né d'un projet de paix et de réconciliation en 1949, le Conseil est devenu la conscience de l'Europe et une source d'espoir pour des millions d'Européens grâce à la Convention européenne des droits de l'homme. Ses normes et ses standards ont contribué à améliorer la vie de nos concitoyens. Le Commissaire aux droits de l'homme et les organes de suivi sont les gardiens des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.

Nous avons également entrepris de relever les nouveaux défis, tels que l'intelligence artificielle, l'environnement et les droits humains. Il est tout à fait gratifiant que nous adoptions aujourd'hui la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

Les multiples questions inscrites à l'ordre du jour d'aujourd'hui montrent clairement à quel point le travail que nous accomplissons à Strasbourg est essentiel pour que chaque personne puisse vivre dans la sécurité et la dignité, dans des sociétés prospères et résilientes.

Dans ce contexte, il est primordial de ne pas hésiter à accueillir de nouveaux membres partageant nos valeurs et nos engagements. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours appuyé la candidature du Kosovo au Conseil de l'Europe et salué l'avis dans lequel l'Assemblée parlementaire recommande au Comité des Ministres d'inviter le Kosovo à adhérer à l'Organisation. Nous pensons que les citoyens du Kosovo méritent d'être protégés par la Convention européenne des droits de l'homme et par d'autres instruments, qu'une adhésion rapide facilitera la poursuite des réformes au Kosovo et qu'elle contribuera également à la stabilité et à la coopération régionales.

Permettez-moi de conclure en remerciant la ministre, Mme Hasler, et son équipe pour leur présidence exceptionnelle et en souhaitant tout le succès possible à la présidence à venir de la Lituanie. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. A. MIRZOYAN (Arménie) fait la déclaration suivante :

« Nous célébrons cette année le 75^e anniversaire de l'Organisation. Soixante-quinze ans après sa création, le Conseil de l'Europe demeure l'une des organisations internationales les plus importantes en matière de protection des droits humains et d'État de droit.

Alors que nous traversons une période difficile, où le seuil de violation de ces principes fondamentaux, y compris le recours à la force, est alarmant, il est impératif que nous nous réengagions à respecter les valeurs et les idéaux qui ont guidé cette institution pendant trois quarts de siècle.

Malheureusement, ce n'est pas nécessairement le cas de tous les États membres, non seulement dans le cadre des institutions démocratiques internes, mais aussi dans leurs relations avec les autres États. En ce sens, depuis le Sommet de Reykjavík, la situation humanitaire et en matière de droits humains a beaucoup évolué dans l'aire géographique du Conseil de l'Europe, en particulier dans le Caucase du Sud.

En septembre 2023, après neuf mois de blocus, le monde a assisté au déplacement forcé de la population arménienne autochtone du Haut-Karabakh à la suite de l'attaque militaire de la région par l'Azerbaïdjan, comme l'a montré la Commissaire aux droits de l'homme après sa visite d'information en octobre 2023.

Avec l'aide de la communauté internationale, le Gouvernement arménien a pris les mesures nécessaires pour répondre aux besoins à court terme des réfugiés. Une autre question humanitaire urgente reste celle de la libération de l'ensemble des prisonniers de guerre et des civils arméniens détenus illégalement en Azerbaïdjan.

Parallèlement, il convient de noter les évolutions positives. En avril, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont enfin engagé le processus de délimitation sur la base de la Déclaration d'Alma-Ata de 1991, ce que de nombreux pays et organisations, dont la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, ont salué.

À la suite de ma dernière réunion avec mon homologue azerbaïdjanais les 10 et 11 mai à Almaty, l'Arménie a réaffirmé son attachement à une paix durable et stable dans le Caucase du Sud, fondée sur la reconnaissance mutuelle de l'intégrité territoriale conformément à la Déclaration d'Alma-Ata, la délimitation de la frontière de l'État conformément à cette même Déclaration et le déblocage des communications relevant de la souveraineté et de la juridiction des deux États, sur la base des principes d'égalité et de réciprocité.

Nous pensons que le Conseil de l'Europe, avec son système conventionnel, a un rôle important à jouer en contribuant à la sécurité démocratique de l'Europe et en défendant les droits de toutes les personnes vivant dans l'aire géographique qu'il couvre.

Je saisis cette occasion pour remercier le Liechtenstein qui a dirigé les travaux du Comité des Ministres avec dévouement et j'adresse tous mes vœux à la Présidence lituanienne. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M^{me} A. BAERBOCK (Allemagne) fait la déclaration suivante :

« Si le Conseil de l'Europe n'est pas l'institution la plus connue au monde, ni même en Europe, nous célébrons cette année les 75 ans de l'institution qui est – c'est ainsi que j'aime à la qualifier – la plus précieuse pour nos démocraties.

Car aussi fortes que soient nos démocraties, sans le Conseil de l'Europe et toutes les actions qu'il mène, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

C'est pourquoi j'applaudis le thème de notre Session de ce jour, devant lequel nous venons de passer en entrant : « Unis autour de nos valeurs ».

Il ne s'agit pas seulement d'un thème, mais d'une tâche bien réelle qui nous incombe pour les 75 prochaines années. Sans oublier les défis auxquels nous sommes confrontés.

Vous en avez abordé quelques-uns dans votre rapport, Madame la Secrétaire Générale ; nous en avons également débattu lors du Sommet de Reykjavík, l'an dernier, et nous vous en sommes reconnaissants.

Mais hier soir déjà, au cours du dîner de travail, nous nous sommes demandé ce que défendre nos valeurs signifie : non seulement rester unis autour de nos valeurs, mais aussi les défendre lorsqu'elles sont en danger.

Je pense qu'il était important que nous tous, et en particulier l'Assemblée parlementaire, nous disions les choses clairement : alors qu'un pays comme la Russie de Poutine bafoue nos valeurs à ce point, en s'attaquant aux principes fondamentaux de cette Organisation, nous ne pouvons pas, réunis autour d'une table, faire comme si de rien n'était.

Cela nous oblige à ne pas tenir un double langage.

C'est pourquoi je tiens à le souligner une fois encore : lors des discussions que nous aurons sur les questions que la Secrétaire Générale nous a soumises pour l'avenir de ce Conseil, il faudra nous demander comment préserver ce qui fait la grandeur de notre continent et comment renforcer notre institution ?

J'en suis convaincue, nous devons aussi œuvrer au développement de ces valeurs. Pour dire les choses autrement, nous avons besoin d'argent, car sans argent, ce Conseil – et surtout la Cour – ne peut pas travailler.

C'est pourquoi l'Allemagne apportera plus de 10 millions d'euros de contributions volontaires en 2024, et j'aimerais appeler les autres pays à faire de même.

Nous mettons l'accent tout particulièrement sur la Cour européenne des droits de l'homme et sur la Convention des droits de l'homme.

Comme je l'ai dit hier soir, pour nous, le non-respect des obligations découlant de la Convention européenne des droits de l'homme ne doit pas rester sans conséquences.

Sinon, à quoi bon créer des traités ? Cela nous oblige et nous devons les respecter ; je pense notamment aux affaires portées devant la Cour, comme l'affaire *Ilgar Mammadov* en 2017, ou l'affaire *Osman Kavala*, ou encore l'affaire *Selahattin Demirtaş*.

Mais ce Conseil peut aussi jouer un rôle déterminant dans des questions liées au changement climatique ou aux droits des réfugiés.

Nous savons que cela représente parfois beaucoup d'efforts pour un pays – y compris pour nous, l'Allemagne –, mais aurions-nous jamais l'idée de dire : puisque nous n'aimons pas les arrêts de notre Cour constitutionnelle, arrêtons de la financer ?

En résumé, il y a encore beaucoup à faire : renforcer les institutions comme la Commission de Venise, répondre aux attentes de nos jeunes, etc.

Mais si nous restons unis, comme nous le sommes depuis deux ans, je suis convaincue que nous continuerons de croître pendant les 75 prochaines années. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme I. BERRO-AMADEÏ (Monaco) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de féliciter la Présidence du Liechtenstein du Comité des Ministres pour l'excellence du travail accompli, et d'adresser bien évidemment mes meilleurs vœux de réussite à la nouvelle Présidence lituanienne.

Nous avons célébré hier les 75 ans de notre Organisation.

La Principauté de Monaco est convaincue du rôle majeur du Conseil de l'Europe pour promouvoir et défendre la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de l'Homme, consacrés par la Convention européenne des droits de l'homme.

Cet héritage, nous ne cessons de l'enrichir pour que les droits de l'Homme soient respectés et promus, en toute occasion et en toute matière.

J'en veux pour preuve le travail actuellement mené sur l'intelligence artificielle et la Convention-Cadre y afférente, qui est inscrite à notre ordre du jour.

Nous avons adopté, il y a un an, les Principes de Reykjavík pour la démocratie.

Parce que nous sommes « unis autour de nos valeurs », Monaco a réaffirmé son soutien indéfectible aux autorités ukrainiennes en adhérant au Registre des dommages pour l'Ukraine dès sa création.

Nous nous félicitons, à cet égard, du lancement, le 2 avril dernier, de la plateforme de dépôt des demandes d'indemnisation.

Nous resterons également attentifs aux discussions portant sur l'éventuelle création d'un Tribunal spécial pour l'Ukraine et aux conclusions du Groupe restreint, chargé d'identifier les modalités de sa création.

La force du Conseil de l'Europe est d'offrir un espace de dialogue et d'échanges, même, et particulièrement, en période troublée. Notre Organisation peut s'appuyer sur un arsenal de normes juridiques au service des droits de l'Homme bâti depuis 75 ans.

Tout au long de ces années, la Cour européenne des droits de l'homme a constitué un rempart contre l'affaiblissement des valeurs promues par le Conseil de l'Europe.

Au nom des respects des droits fondamentaux et des libertés individuelles, l'exécution des arrêts de la Cour doit demeurer au sommet de nos priorités, et ne saurait être à géométrie variable.

Le 2 octobre prochain, Monaco célébrera les 20 ans de son adhésion au Conseil de l'Europe.

En 2004, S.A.S. le Prince Albert II soulignait qu'après l'admission de Monaco à l'ONU en 1993, son adhésion au Conseil de l'Europe constituait un jalon mémorable dans sa longue histoire.

Vous pouvez compter sur notre ferme volonté pour promouvoir, avec vous, nos valeurs communes de paix, de démocratie et de prééminence du droit, au service de la stabilité et de la coopération régionale. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. I. BORG (Malte) fait la déclaration suivante :

« Pour commencer, je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude et mes félicitations – à vous chère Dominique et à la Présidence liechtensteinoise – pour l'excellente organisation de cette réunion ministérielle. Avec votre équipe dynamique, à Strasbourg, vous avez fait preuve d'un leadership exceptionnel en dirigeant le Comité des Ministres en ces temps difficiles et sans précédent, et vous avez prouvé une fois de plus que « petits pays » ne rime pas avec « petits résultats ».

Nous célébrons cette année le 75^e anniversaire de la création de cette Organisation.

Depuis trois quarts de siècle, le Conseil de l'Europe est entièrement voué à la promotion de ses valeurs fondamentales que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

À l'heure du bilan, nous constatons que ces 75 années ont été marquées par de nombreuses réussites importantes et novatrices, mais il importe de ne pas verser dans l'autosatisfaction.

Bien sûr, nous devons être fiers du chemin parcouru.

Mais nous devons aussi reconnaître que le chemin qui reste à parcourir est encore long. Profitons de ce moment de réflexion sur nos réussites en commun pour renforcer notre détermination à accomplir encore davantage, en restant unis autour de nos valeurs. Et ne les tenons pas pour acquises ! Je pense par exemple à l'agression contre le Premier ministre Fico, qui est aussi une attaque contre la démocratie. Nous la condamnons fermement et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Avec le retour de la guerre sur le sol européen, qui a déjà des conséquences désastreuses, nous devons rester inébranlables, aussi longtemps qu'il le faudra, dans notre soutien et notre solidarité envers nos amis ukrainiens, qui se battent courageusement contre l'agresseur, pour la paix et pour la liberté.

Nous devons tout faire pour que nos citoyens puissent exercer pleinement leurs droits et libertés fondamentaux, qui sont protégés par le système de la Convention européenne des droits de l'homme, que tous, nous nous sommes engagés à respecter.

Nous devons tout faire pour éliminer la discrimination sous toutes ses formes et embrasser la diversité humaine dans toute sa richesse.

Nous devons tout faire pour répondre à la menace grandissante d'un recul de la démocratie et résister à l'autoritarisme rampant.

Nous devons tout faire pour associer nos jeunes à l'élaboration de politiques durables et tournées vers l'avenir et investir dans l'engagement civique de notre jeunesse.

Et nous devons tout faire pour accueillir ceux qui partagent nos valeurs et les associer à l'accomplissement de notre importante mission.

Conscients du fait que bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en Europe se posent aussi ailleurs, nous sommes convaincus qu'une plus grande coopération avec d'autres organisations internationales et avec les régions voisines nous permettrait de développer les synergies, de

renforcer la coordination et d'améliorer la cohérence de nos actions pour relever ces défis que nous avons en commun.

J'adresse tous mes vœux de réussite à la Lituanie.

Faisons en sorte de créer « un avenir meilleur pour le besoin de tous ».

Nous le devons à l'Europe et à notre peuple. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme I. TOR FAUS (Andorre) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de féliciter chaleureusement le Liechtenstein pour sa présidence et pour la préparation très efficace de cette 133^e Session.

Le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe et le 30^e anniversaire de l'adhésion de la Principauté d'Andorre intervient dans un contexte particulièrement difficile marqué par le retour de la guerre dans notre continent. Je ne peux à cet égard que réitérer la condamnation vigoureuse de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et réaffirmer une fois de plus la solidarité du Gouvernement et du peuple andorrans envers l'Ukraine et tous ses citoyens.

Au Sommet de Reykjavík, cette Organisation a pris d'importantes décisions, au premier rang desquelles la mise en place du Registre des dommages, qui sera un outil essentiel pour la reconstruction et la reddition de comptes.

Un autre des engagements de cet important Sommet est l'organisation d'une Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne qui aura lieu à Vilnius, les 3 et 4 juillet prochains.

Très engagée dans la préparation de cette conférence, notamment à travers la présidence par notre Représentant Permanent du Groupe de travail dédié, l'Andorre souhaite qu'elle nous permette d'aborder les défis auxquels nos sociétés sont confrontées, comme ceux liés, à l'augmentation du coût de la vie, ou à la crise du logement. Je forme le vœu que nous puissions y apporter des réponses innovantes et efficaces.

À cet égard, je voudrais exprimer notre reconnaissance au Secrétariat pour avoir réagi rapidement aux principaux enjeux du moment : l'intelligence artificielle, qui fait l'objet de la convention-cadre que nous adoptons formellement aujourd'hui et à l'élaboration de laquelle mon pays est fier aussi d'avoir contribué ; l'environnement, sur lequel ont porté de récentes décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, avec la création d'un groupe de travail pour réfléchir à un futur instrument juridique ; ou encore, la crise de la démocratie, avec le Comité directeur chargé d'élaborer des politiques plus efficaces fondées sur les principes qui nous unissent.

Les 10 Principes de Reykjavík pour la démocratie accordent un rôle essentiel à l'éducation, aux droits humains et aux valeurs démocratiques, ils soulignent aussi la nécessité d'une participation plus importante des jeunes aux prises de décision. Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe, évalué pour la première fois en 2023, a permis d'analyser son intégration dans l'éducation formelle des États. La Principauté d'Andorre s'en est fidèlement inspirée, et nous sommes convaincus que nous devons continuer à investir dans l'éducation pour former les citoyens et les citoyennes de demain.

Merci encore à la Présidence du Liechtenstein, pleine adhésion à la Déclaration et meilleur succès à la Présidence lituanienne qui peut compter sur le plein soutien de la Principauté d'Andorre. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M^{me} H. BRUINS SLOT (Pays-Bas) fait la déclaration suivante :

« Depuis 75 ans, le Conseil de l'Europe s'engage en faveur de la paix, de la liberté et de la dignité humaine. Mais l'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine pose d'énormes défis à la mission de notre Organisation. Il était donc essentiel que nos chefs d'État et de gouvernement se réunissent à Reykjavik l'an dernier et réaffirment notre détermination à poursuivre notre mission fondée sur des valeurs communes. Le Conseil de l'Europe reste uni et montre qu'il est prêt à soutenir l'Ukraine jusqu'au rétablissement de son intégrité territoriale.

Aujourd'hui encore, nous réaffirmons que le soutien à l'Ukraine reste notre priorité absolue. Lors de la Conférence ministérielle « Rétablir la justice pour l'Ukraine », qui s'est tenue à La Haye le 2 avril, nous avons fait la promesse que les auteurs russes de l'agression auraient à répondre de leurs actes. Je me réjouis donc de la création du Registre des dommages pour l'Ukraine, qui est un premier pas vers un mécanisme d'indemnisation intégral. J'invite instamment tous les États membres qui ne se sont pas encore ralliés à cette initiative importante de le faire. Je salue également les progrès réalisés en vue de la création d'un Tribunal spécial chargé d'enquêter sur le crime d'agression contre l'Ukraine et d'en poursuivre les auteurs. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer l'offre sous conditions des Pays-Bas d'accueillir un tel tribunal à La Haye.

La défense de la justice et la lutte pour l'établissement des responsabilités se jouent aussi à la Cour européenne des droits de l'homme. Je rappelle que les Pays-Bas attendent un jugement sur le fond dans le cadre de la requête interétatique contre la Fédération de Russie concernant la destruction de l'appareil du vol MH17, qui a causé la mort de 298 civils. Il nous faut choyer ce système de protection des droits humains, surtout à l'heure où nos valeurs communes sont de plus en plus menacées. N'oublions jamais que nous sommes tenus de respecter les arrêts définitifs de la Cour, même si nous avons parfois du mal à les concilier avec nos politiques nationales.

Aujourd'hui, en cette Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, la robe arc-en-ciel d'Amsterdam est exposée dans ce bâtiment. C'est une œuvre d'art vivante composée des 68 drapeaux des pays où les personnes LGBTIQ+ sont punies par la loi. Bien sûr, aucun des drapeaux des États membres du Conseil de l'Europe n'y figure, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire avant que nos sociétés et nos lois soient réellement inclusives et égalitaires. C'est aussi la raison pour laquelle s'est tenu hier, à La Haye, le Forum européen IDAHOT+ 2024, qui contribue à promouvoir les droits humains, la liberté et l'égalité.

Nous devons œuvrer en faveur de la dignité humaine pour tous, notamment pour la dignité des femmes et des filles, qui sont trop souvent victimes de violences. Cette année marquera le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul. Les Pays-Bas, qui assurent la présidence de la Conférence des Parties à cette convention, appellent les pays qui n'ont pas encore ratifié ce traité à le faire.

Enfin, m'associant au ministre Hasler et à d'autres collègues, je condamne fermement l'agression perpétrée contre le Premier ministre slovaque. Je lui souhaite de trouver toute la force nécessaire à son complet rétablissement.

Nous devons continuer à œuvrer pour la protection et la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Aujourd'hui et demain.

Je tiens tout particulièrement à vous remercier, Dominique Hasler ainsi que votre équipe, pour l'excellent travail que vous avez accompli, et j'adresse à la Première ministre Ingrida Šimonytė et à la Lituanie tous mes vœux de réussite pour la prochaine présidence. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. I. HASANI (Albanie) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de féliciter le Liechtenstein et vous-même, chère Dominique, pour l'excellent travail à la présidence du Comité des Ministres ces six derniers mois.

Cette réunion ministérielle marque le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Ce n'est pas seulement un jalon que nous célébrons, c'est aussi la réaffirmation de notre engagement envers les valeurs qui nous guident depuis la fondation de cette Organisation.

En ce moment remarquable, je tiens à exprimer les remerciements sincères de l'Albanie pour le rôle essentiel que joue le Conseil de l'Europe dans la consolidation de ces valeurs en Albanie depuis l'adhésion du pays il y a 29 ans.

Aujourd'hui, en ces temps d'incertitudes et de défis multiples et avec une agression à nos portes, il est de notre devoir de défendre et de porter au plus haut, et avec la plus grande détermination, l'héritage de cette Organisation.

L'agression russe contre l'Ukraine nous rappelle sinistrement pourquoi notre solidarité est primordiale, et ce aujourd'hui plus que jamais.

Le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine et le Registre des dommages sont plus que des actes de soutien : ils sont l'expression de notre détermination collective à faire appliquer les principes d'humanité et de solidarité, mais aussi à obliger ceux qui sapent notre mission à rendre des comptes. Pour sa part, l'Albanie répète inlassablement qu'elle soutiendra l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Nous continuerons à soutenir sans relâche la noble mission du Conseil de l'Europe et à contribuer au renforcement de ses trois piliers.

Cela dit, je ne peux m'empêcher d'exprimer ici une inquiétude, car une incohérence doit être corrigée :

La demande du Kosovo, désireux de rejoindre notre Organisation, a été accueillie avec hésitation.

Avec l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe en 2024, cette importante institution européenne ne fait rien d'autre que conclure formellement un cycle qui a commencé à la faveur des changements démocratiques majeurs survenus au début des années 1990, au siècle dernier. Elle reconnaît au Kosovo et à ses citoyens le droit légitime à une place parmi les pays démocratiques représentés par le Conseil de l'Europe.

Le Comité des Ministres doit agir, encouragé par l'appel de l'Assemblée parlementaire, qui reflète la mission fondamentale de notre Organisation, et accueillir toutes les sociétés et tous les peuples qui se réclament de nos valeurs.

Bien sûr, le Gouvernement du Kosovo doit respecter ses engagements internationaux et écouter attentivement ses plus fervents partisans, mais ne perdons plus de temps et corrigeons cette erreur en organisant rapidement une nouvelle réunion ministérielle et en accueillant le peuple du Kosovo au sein du Conseil de l'Europe.

Enfin, j'adresse un dernier mot à la Lituanie et à la Première ministre Šimonytė, à qui je souhaite une présidence fructueuse. Vous pouvez compter sur le soutien de l'Albanie pour les six mois à venir. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. G.I. GUÐBRANDSSONS (Islande) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre solidarité avec la Slovaquie.

La promesse du « plus jamais ça » a été fondamentalement remise en question par l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui se poursuit.

Ensemble, nous devons faire preuve de détermination et d'unité pour que le passé violent de l'Europe ne devienne pas, aussi, son avenir.

Au vu de ces défis, les dirigeants européens ont décidé de se réunir à Reykjavík, il y a un an, pour le 4^e Sommet du Conseil de l'Europe.

Lors de ce Sommet, nous avons renouvelé notre engagement en faveur des valeurs de l'Organisation et redit le rôle crucial que joue cette institution dans le maintien de la liberté, de la paix, de la prospérité et de la sécurité en Europe.

Nous avons su montrer que l'Europe est unie autour de l'Ukraine. De son côté, l'Islande continue de soutenir ardemment les travaux du Registre des dommages institué lors du Sommet de Reykjavík ; elle participe activement aux discussions sur les prochaines mesures susceptibles d'être prises pour la mise en place d'un Tribunal spécial pour l'Ukraine ; elle soutient résolument les actions en faveur des enfants ukrainiens.

Au niveau national, nous continuons également d'apporter notre soutien constant et durable à l'Ukraine, avec l'adoption récente d'une résolution parlementaire sur l'assistance à long terme.

Le monde est aux prises avec de nouveaux et graves défis sur le plan des droits humains, défis qui tiennent notamment au développement rapide des technologies et à l'accroissement des inégalités.

Le plus grand défi auquel nous devons faire face aujourd'hui est celui de la crise climatique, qui fait peser une menace considérable sur les droits humains dans le monde. Je soutiens que la lutte contre le changement climatique n'est pas seulement le plus grand enjeu environnemental au monde, mais aussi le plus grand enjeu social qui se pose à nous depuis le début du XXI^e siècle. Le lien entre droits humains et environnement a été une priorité de la Présidence islandaise du Conseil de l'Europe et nous nous félicitons du regain d'intérêt porté aux questions environnementales. Il serait souhaitable, à cet égard, de montrer la voie en prenant des mesures décisives.

Autre défi, celui du recul croissant de la démocratie, avec la montée des tendances autocratiques. Ensemble, nous devons lutter contre le mécontentement et la suspicion à l'égard des valeurs de la démocratie, qui a permis le plus grand bien-être des individus et la plus grande prospérité économique de l'histoire de l'humanité.

Poursuivons notre action en invitant de nouveaux États membres à rejoindre l'Organisation, s'ils sont déterminés à respecter nos valeurs. Enfin, en cette Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie, la transphobie et l'interphobie, permettez-moi de rappeler combien notre solidarité est importante face à l'augmentation de la discrimination, de la violence et de la haine à l'égard des personnes LGBTI+ sur notre continent et au-delà. L'amour vaincra. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. M. SCHINAS (Union européenne) fait la déclaration suivante :

« Je suis honoré d'être ici, un an après le Sommet de Reykjavík et 75 ans après que le Conseil de l'Europe a commencé à œuvrer en faveur de la paix, de la démocratie et d'une vie meilleure pour les Européens.

Il n'est pas nécessaire de nous attarder sur le diagnostic de la situation en Europe. Nous vivons une période sombre. Notre société est attaquée. Dans un contexte géopolitique aussi instable, l'Europe apparaît comme un point d'ancrage et de stabilité qui contribue à apporter des solutions aux problèmes du monde. Strasbourg est l'épicentre de la démocratie. À quelques semaines des élections européennes, cette réunion aujourd'hui, à Strasbourg, est un signal important pour nos valeurs européennes.

L'Union entend continuer à renforcer son partenariat stratégique avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du processus de suivi du Sommet de Reykjavík et au-delà.

Après s'être jointe au Registre des dommages pour l'Ukraine l'an dernier, l'Union a lancé la procédure pour en devenir un participant à part entière.

L'Union est déterminée à faire avancer les discussions au sein du Groupe restreint sur la création d'un Tribunal spécial chargé de juger le crime d'agression contre l'Ukraine.

La création, en 2023, du Centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine au sein d'Eurojust a constitué une étape cruciale vers une pleine mise en œuvre des responsabilités.

À la suite de l'agression russe, de nombreux citoyens ukrainiens, dont des enfants, ont trouvé refuge dans les États membres. Je suis fier que la directive relative à la protection temporaire ait été activée, car cela a permis aux réfugiés ukrainiens de bénéficier d'une éducation de qualité et de trouver un emploi.

Pour la reconstruction et le redressement de l'Ukraine, l'Union peut fournir une aide pouvant atteindre 50 milliards d'euros, par l'intermédiaire de la facilité pour l'Ukraine, ce qui contribuera aussi à renforcer l'État de droit, les institutions démocratiques et la lutte contre la corruption.

L'adhésion de l'Union à la Convention d'Istanbul constitue une autre avancée majeure. Cette adhésion renforce le cadre juridique de l'Union en matière de droits humains et envoie un message fort à toutes les victimes de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique.

J'aimerais aussi rappeler que l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme reste une priorité.

Dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne, les récents événements survenus en Ukraine, en Moldova, en Géorgie et en Bosnie-Herzégovine sont l'occasion d'agir en poursuivant notre coopération au travers de programmes conjoints. Notre coopération dans le cadre du paquet « élargissement » ainsi que les rapports de l'Union européenne sur l'État de droit continueront indiscutablement à bénéficier de l'apport du Conseil de l'Europe.

En cette année de changements institutionnels et politiques en Europe, l'Union est déterminée à intensifier le dialogue politique avec le Conseil de l'Europe.

En ces temps difficiles, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe sont plus nécessaires que jamais. C'est important d'unir nos forces pour renforcer la démocratie en Europe, inverser le recul démocratique, promouvoir l'État de droit et faire respecter les droits humains. Cela fait partie des origines, de l'ADN et de la mission de nos deux organisations. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. T. ROUSOPOULOS (Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) fait la déclaration suivante :

« À l'origine, le pari était de construire une nouvelle Europe. Mais incontestablement des voix s'élèvent, se demandant si tous les progrès réalisés ces dernières décennies n'auront été en définitive qu'une chimère.

Alors que la guerre fait rage en Ukraine, après l'agression massive de la Fédération de Russie, le moment est encore éminemment critique.

Mais pour ma part, je continue de croire que tant que nos principes nous rassemblent autour d'une même compréhension des choses, il y a encore de l'espoir, même si le paysage qui s'ouvre devant nous n'est pas sans difficulté.

Aujourd'hui, nous examinons comment cet espoir – qui a inspiré la déclaration de Reykjavík – s'est traduit en actions au cours de l'année écoulée.

Je me réjouis de la mise en place progressive de mécanismes généraux d'établissement des responsabilités. Le Registre des dommages est aujourd'hui pleinement opérationnel et il nous faut maintenant rechercher des actifs financiers pour dédommager les victimes. La décision de l'Union européenne d'allouer à l'Ukraine les bénéfices tirés des actifs russes est à saluer. Cette approche doit être approfondie. La création d'un Tribunal ad hoc chargé de juger le crime d'agression, qui a été proposée par notre Assemblée en avril 2022, progresse bien également et je suis convaincu que ce tribunal sera bientôt en place.

Mais en attendant, la guerre fait rage. Mes collègues ukrainiens risquent leur vie chaque fois qu'ils doivent se rendre à Strasbourg. Parfois, il leur faut deux jours entiers de voyage pour participer aux travaux de notre Assemblée.

Au cours des dernières semaines, la Fédération de Russie a multiplié les attaques contre des infrastructures civiles, essentielles en Ukraine. Les troupes russes sont aux portes de Kharkiv, la deuxième ville du pays.

Il est tragique de voir qu'au XXI^e siècle, en Europe, nous devons penser à constituer des stocks de nourriture et à créer de nouveaux abris antiaériens. De jeunes Européens, qui devraient se préparer à un avenir radieux, sont contraints de prendre les armes et de défendre leur pays.

Mais ne nous y trompons pas, cette guerre nous concerne tous. Nous ne pouvons pas fermer les yeux ni laisser notre détermination faiblir. Il faut insister, à nouveau, sur la nécessité d'accroître le soutien militaire à l'Ukraine.

Il est vrai qu'il y a aussi beaucoup d'autres défis à relever.

La montée de la haine dans nos sociétés, dont la victime la plus récente est le Premier ministre slovaque.

Les effets du changement climatique, qui se manifestent de manière extrême sur nos sociétés ; l'intelligence artificielle, qui doit être utilisée comme un outil et non comme une arme.

Enfin, des signaux clairs indiquant que l'espace démocratique se réduit progressivement dans bon nombre de nos États membres, et la catastrophe inévitable à laquelle cela nous conduira si nous fermons les yeux. La liberté de réunion et d'expression, le pluralisme politique et médiatique, l'égalité des droits, un mécanisme de freins et contrepoids pleinement opérationnel, comme un système judiciaire indépendant, tout cela doit être protégé sans aucun compromis.

L'Assemblée parlementaire travaille intensément et continuera d'orienter ses efforts vers les domaines qui relèvent de sa compétence, même si parfois cela dérange certains de ses membres. C'est la preuve que nous agissons pour résoudre tous les problèmes qui se posent dans notre grande famille de 46 États. J'ai l'habitude de dire que je suis fier, en tant que Grec, que mon pays ait été le premier à être exclu du Conseil de l'Europe en 1969, à cause des dictateurs, et c'est bien la preuve que cette institution respecte ses principes.

L'Assemblée croit fermement au Conseil de l'Europe en tant que communauté de valeurs, qui peut être un modèle pour toutes celles et tous ceux qui aspirent à la démocratie, aux droits humains et à l'État de droit. Je rappellerai, à cet égard, qu'en avril dernier, l'Assemblée s'est clairement prononcée en faveur de l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe.

Je terminerai, si vous le permettez, en exprimant mon profond respect à la Présidence du Liechtenstein pour son leadership agile et ferme au cours de ces six derniers mois.

Je suis convaincu que la Présidence lituanienne du Comité des Ministres prendra appui sur ces succès et qu'elle travaillera à la réalisation des priorités de Reykjavík.

Je vous assure de mon plein soutien et de celui de l'Assemblée parlementaire dans toutes vos actions. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J-N. BARROT (France) fait la déclaration suivante :

« Il y a 75 ans, nous donnions, par le Traité de Londres, naissance au Conseil de l'Europe. Strasbourg, ville-symbole de la réconciliation franco-allemande scellait l'unité nouvelle des peuples européens autour des valeurs de paix, de dignité humaine, d'universalité des droits et de démocratie.

Pendant trois quarts de siècles, notre Organisation s'est attelée à la défense et à la promotion de ces valeurs, mais surtout à leur concrétisation. Le Conseil de l'Europe est ainsi désormais un véritable espace de droit, reposant sur un système de plus de 200 traités, avec en son cœur la Convention européenne des droits de l'homme.

Ces textes ont été pensés et n'existent que parce qu'ils créent des obligations, dont nous devons le respect aux autres États parties et, avant tout, à nos concitoyens. Il est ainsi indispensable que les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme soient exécutés, sans exception.

Au-delà de la protection et de la mise en œuvre de notre cadre de droit international existant, il est indispensable que notre Organisation réponde aux nouveaux défis : le Conseil de l'Europe s'est imposé comme un cadre pertinent en la matière.

La France se félicite de l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, premier instrument juridiquement contraignant en la matière à l'échelle internationale.

À l'image du continent-monde qu'est l'Europe, notre Organisation regarde ainsi au-delà de ses frontières, sur de nombreux sujets. Sur celui de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment, avec la Convention d'Istanbul : ne ménageons pas nos efforts et continuons de susciter de nouvelles adhésions à cette convention essentielle.

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine continue depuis plus de deux ans de charrier son lot de crimes. Nous ne renoncerons pas à assurer la redevabilité des crimes commis par la Russie contre l'Ukraine et contre son peuple.

La France salue le lancement le 2 avril de la plateforme d'enregistrement des requêtes du Registre des dommages. Il est particulièrement important d'œuvrer à son universalisation, et la France participe à ce travail pour convaincre de nouveaux États non-membres du Conseil de l'Europe d'y participer, ce qui renforcera encore la légitimité internationale de ce Registre.

Nous poursuivrons, au sein du Groupe restreint, les travaux visant à créer une juridiction pour juger le crime d'agression de la Russie.

Je veux remercier la Présidence du Liechtenstein pour le travail réalisé et souhaiter plein succès à la Présidence lituanienne. Rien n'a entamé l'optimisme lucide de la grande famille démocratique européenne. Notre Organisation a su s'adapter aux défis émergents posés par l'intelligence artificielle. Elle s'est montrée à la hauteur de l'Histoire, alors que la guerre revenait en Ukraine. Le Conseil de l'Europe pourra compter sur le soutien de la France pour les années à venir. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme N. GHANI (Royaume-Uni) fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, mes pensées vont à nos amis slovaques. J'ai moi aussi été choquée par l'attaque contre le Premier ministre slovaque.

Depuis 75 ans, ce Conseil est un symbole d'espoir, d'unité et de progrès.

Ceux qui ont fondé cette institution en 1949 avaient vécu deux guerres mondiales.

Ils ont été les pionniers d'une nouvelle ère de paix en Europe, fondée sur les valeurs que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Aujourd'hui, nous sommes à leur place, avec le désir ardent d'être à la hauteur de cet espoir qu'ils nous ont légué.

Et pourtant, une fois de plus, la guerre fait rage en Europe. C'est une guerre effroyable, injuste et brutale qui est menée contre l'Ukraine.

Ensemble, nous faisons front commun pour défendre l'Ukraine et son peuple : rapidement, nous avons suspendu puis exclu la Russie, et nous utilisons tous les outils à notre disposition pour aider nos amis ukrainiens, notamment le Registre des dommages, qui sera un moyen essentiel de recueillir et de préserver les éléments de preuve attestant des dommages, des pertes et des blessures causés par l'invasion russe.

Je pourrais citer, bien sûr, de nombreux autres exemples éloquentes des actions que nous menons ensemble pour relever les défis d'aujourd'hui et répondre aux espoirs de nos pères fondateurs.

Qu'il s'agisse du rôle de premier plan qu'a joué le Conseil dans l'abolition de la peine de mort, ou de l'amélioration des normes sur l'ensemble du continent, ou encore de l'adoption de notre Convention sur l'intelligence artificielle.

Cette convention est un parfait exemple de la capacité de ce Conseil à s'adapter pour s'attaquer aux problèmes du XXI^e siècle. Mais gardons-nous de nous reposer sur nos lauriers. Nous devons continuer à évoluer pour aborder de front et relever les défis du monde d'aujourd'hui mais aussi, bien sûr, du monde de demain.

Face au fléau du trafic de migrants qui alimente l'immigration illégale, nous devons mettre en pièces le modèle économique des bandes criminelles qui s'attaquent aux personnes vulnérables.

Et veiller à ce que le système de la CEDH – qui protège tant de personnes depuis tant d'années – reste adapté à sa finalité.

Nous devons aussi accueillir ceux qui partagent nos idéaux et les associer à l'accomplissement de notre mission.

Le Royaume-Uni soutient depuis longtemps – et continue de soutenir – l'aspiration du Kosovo à rejoindre notre Organisation, et j'espère que nous pourrions bientôt l'accueillir parmi nous.

Car les 75 années qui se sont écoulées nous l'ont clairement montré : l'union fait la force.

Comme l'a dit Winston Churchill lors de la création de ce Conseil, « nos espoirs et notre travail tendent vers une ère de paix, de prospérité et de plénitude ».

Oui, c'est vrai, cela reste un espoir. Ce n'est pas encore une réalité.

Mais ensemble, unis autour du même objectif et avec la même détermination, nous pouvons y arriver. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme J. C. MACNEILL (Irlande) fait la déclaration suivante :

« Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui en cette occasion importante, au titre de l'Irlande, trois quarts de siècle après la signature du Traité de Londres.

Alors qu'elle venait d'acquérir son indépendance, l'Irlande, cette île aux confins du continent, a été un membre fondateur du Conseil de l'Europe avant d'adhérer aux Nations Unies. Nous nous sommes attablés avec nos voisins européens et nous avons ébauché, tous ensemble, un projet d'avenir commun fondé sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

À cette table, le représentant de l'Irlande, Seán MacBride, était chargé d'intégrer dans la mission du Conseil de l'Europe la « consolidation de la paix fondée sur la justice ».

Mais la paix est aujourd'hui brisée sur notre continent et le conflit fait rage au Moyen-Orient. La mission du Conseil de l'Europe continue de résonner aujourd'hui, alors que nous nous employons à demander des comptes aux responsables de l'agression injustifiée et massive de la Russie contre l'Ukraine. Le Conseil de l'Europe reste donc tout aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était en 1949. Je pense que la rapidité avec laquelle l'Organisation a réagi en excluant la Russie et en créant le Registre des dommages illustre bien son agilité, tout comme la convocation rapide du 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavík il y a tout juste un an, qui a montré, une fois de plus, l'unité de notre Organisation et confirmé les nouvelles priorités stratégiques en cette période difficile de changement.

Enfin, l'adoption aujourd'hui de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, premier instrument de ce genre au monde, prouve que le Conseil de l'Europe demeure non seulement important, mais aussi en prise directe avec son temps.

Comme le Royaume-Uni, l'Irlande a toujours soutenu la candidature du Kosovo à l'adhésion à cette Organisation, car nous pensons que la place du Kosovo est au sein de notre famille européenne. L'adhésion au Conseil de l'Europe renforcerait les droits humains, la démocratie et l'État de droit au Kosovo, pour le bienfait de tous ses habitants, et permettrait tout particulièrement à tous ceux qui relèvent de la juridiction du Kosovo de saisir la Cour européenne des droits de l'homme, qui est le joyau de notre système. Hier soir, au cours du dîner, j'ai jugé utile de rappeler que le soutien à la Cour est extrêmement important, que l'indépendance judiciaire et le fonctionnement efficace de la Cour constituent une pierre angulaire de notre action et que la Cour doit disposer de ressources financières suffisantes pour ne pas avoir à se livrer sans cesse à des activités de mobilisation de fonds, ce qui est indigne de cette institution, incompatible avec l'État de droit et en contradiction avec la nécessité de rendre des arrêts contre des pays qu'elle sollicite pour se financer. Le soutien à la Cour est extrêmement important, mais nous devons aussi soutenir davantage les institutions et les bureaux du Conseil de l'Europe, la Secrétaire Générale, l'Assemblée parlementaire et le Commissaire aux droits de l'homme. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. L. DARSALIA (Géorgie) fait la déclaration suivante :

« Avant toute chose, permettez-moi d'exprimer notre solidarité avec la Slovaquie, après l'attaque brutale dont a été victime le Premier ministre Fico.

Je suis honoré de participer à la Session ministérielle du Conseil de l'Europe, qui marque le 75^e anniversaire de l'Organisation et nous donne l'occasion de dire à nouveau notre engagement à faire progresser les valeurs de l'Organisation et les garanties données lors du Sommet de Reykjavík l'an dernier.

Cette année, la Géorgie célèbre le 25^e anniversaire de son adhésion au Conseil de l'Europe. À cette occasion, je tiens à souligner combien nous sommes reconnaissants à l'Organisation pour son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie ainsi qu'au processus de réforme démocratique du pays. Son appui nous aide sur la voie de l'intégration européenne et euroatlantique.

Aujourd'hui, avec la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, l'Europe traverse la période la plus difficile depuis la seconde guerre mondiale. La Géorgie est aux côtés de la communauté internationale pour soutenir l'Ukraine, notamment en tant que membre participant à l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages. Permettez-moi de renouveler le ferme soutien de la Géorgie à la formule de paix et à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Malheureusement, depuis les premiers jours de son indépendance, la Géorgie est la cible d'une guerre hybride menée par la Russie, avec, pour conséquence, de multiples vagues de nettoyage ethnique contre les Géorgiens et des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés chassés de leurs habitations, guerre dont le point culminant a été l'agression militaire ouverte contre la Géorgie en 2008. Aujourd'hui encore, la Russie continue d'occuper illégalement les régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali. Le contrôle effectif de ces régions par la Fédération de Russie et sa responsabilité dans les graves violations des droits humains qui y sont commises ont été établis par de nombreux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Il est absolument essentiel de continuer à examiner toutes les solutions permettant l'exécution des arrêts interétatiques de la Cour, à la lumière du contexte actuel, qui est difficile.

La Géorgie accorde beaucoup de prix au fait que le Conseil de l'Europe contribue, au travers de ses différents instruments, au processus de résolution pacifique du conflit. Dans ce contexte, nous saluons la déclaration de cette réunion ministérielle faite à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe.

Les rapports de synthèse de la Secrétaire Générale et les décisions annuelles des Délégués du Comité des Ministres sont des instruments puissants qui attirent l'attention de la communauté internationale sur la situation désastreuse des droits humains dans les régions géorgiennes occupées par la Russie.

La position ferme et les efforts conjugués décisifs de la communauté internationale sont essentiels pour faire échec à la politique d'agression de la Russie contre ses voisins souverains et mettre fin à l'occupation continue des régions géorgiennes par l'État russe.

Nous continuerons à participer activement aux travaux du Conseil de l'Europe sur cette question et sur d'autres aspects thématiques importants, notamment sur l'environnement et les droits humains, qui figureraient parmi les priorités de la Présidence géorgienne du Comité des Ministres. Nous sommes heureux

de constater que la nouvelle Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal fait l'objet d'un suivi actif.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer nos remerciements au Liechtenstein, qui a assuré la présidence du Comité avec brio. Nous souhaitons la bienvenue à la Présidence lituanienne entrante et exprimons notre volonté de contribuer à la réalisation de ses priorités. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. F. RZAYEV (Azerbaïdjan) fait la déclaration suivante :

« Nous remercions le Liechtenstein d'avoir mené à bien sa présidence. Nous félicitons la Lituanie, qui assurera la présidence pour les six prochains mois. Nous exprimons notre solidarité avec la Slovaquie et souhaitons un prompt rétablissement au Premier ministre Fico.

Aujourd'hui, la paix en Europe est ébranlée par la guerre en Ukraine. L'Azerbaïdjan est favorable à un règlement rapide, fondé sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Entre-temps, nous fournissons une assistance humanitaire au peuple ukrainien afin d'alléger les souffrances des populations civiles.

L'Azerbaïdjan, qui a déjà assuré la présidence du Mouvement des pays non-alignés et qui est actuellement l'un des membres de sa Troïka, observe avec regret la poursuite des pratiques de néocolonialisme de la France, en particulier à l'encontre de la population de Nouvelle-Calédonie, pratiques qui contreviennent gravement aux valeurs et principes fondamentaux du Conseil de l'Europe.

L'Azerbaïdjan a adhéré au Conseil de l'Europe en 2001. Nous avons bénéficié de l'expertise de l'Organisation pour étoffer notre législation et nos normes, afin de mieux protéger les libertés fondamentales et les droits humains de nos citoyens. Pendant tout ce temps, l'Azerbaïdjan a été ouvert à la coopération avec les organes du Conseil, sur la base du dialogue et du respect mutuel. Dans ce contexte, la décision de l'Assemblée parlementaire de ne pas ratifier les pouvoirs de la délégation azerbaïdjanaise est injuste et inéquitable. Plus cette situation anormale concernant notre délégation perdurera, plus elle portera préjudice à l'Assemblée – qui est censée être une plate-forme de dialogue – et au Conseil de l'Europe en général.

Après avoir mis fin au conflit armé avec l'Arménie en 2020, l'Azerbaïdjan a entrepris la restauration complète de 9 villes et de plus de 300 villages entièrement dévastés par l'occupation militaire arménienne, illégale et durable. Parallèlement, nous devons faire face à deux défis de taille : la disparition de quelque 4 000 personnes et la contamination massive de notre sol par des mines terrestres. La partie arménienne ne coopère sur aucune de ces questions.

Parallèlement, les deux parties négocient un projet d'accord bilatéral visant à établir le cadre de relations interétatiques fondées sur la reconnaissance mutuelle et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières de l'État de l'autre partie. Il y a une semaine, les deux ministres des Affaires étrangères se sont entretenus en vue d'un nouveau cycle de pourparlers. Les présidents des parlements se sont réunis deux fois cette année. Les commissions de délimitation de la frontière, qui se réunissent dans la zone limitrophe à intervalles réguliers, se sont déjà accordées sur la délimitation de certaines sections de la ligne frontalière.

L'Azerbaïdjan est déterminé à instaurer une paix et une stabilité durables dans toute la région du Caucase du Sud. La normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan peut ouvrir la voie à la pleine réalisation du potentiel de coopération dans la région. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme B. SANDKJÆR (Norvège) fait la déclaration suivante :

« Je tiens tout d'abord à exprimer notre consternation face à la terrible attaque dont a été victime le Premier ministre slovaque avant-hier. Nos pensées vont à lui, à sa famille et au peuple slovaque.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour commémorer les 75 ans du Conseil de l'Europe.

Comme vous l'avez mentionné, c'est aussi aujourd'hui la fête nationale de la Norvège, date à laquelle nous célébrons notre Constitution de 1814.

Le Conseil de l'Europe a été fondé avec la conviction qu'une Europe d'États démocratiques, respectant la « primauté du droit » et protégeant les droits fondamentaux de ses citoyens, est la meilleure défense que nous ayons contre les régimes autoritaires et totalitaires.

Chaque jour, depuis 75 ans, le Conseil de l'Europe nous aide à créer des sociétés meilleures.

Mais reconnaissons-le, ce 75^e anniversaire tombe dans une période particulièrement difficile pour l'Europe. Nos valeurs sont menacées par des régimes autoritaires et par la rivalité mondiale. Et l'épreuve la plus dramatique et la plus concrète se déroule non loin de nous.

La Russie mène une guerre de grande ampleur contre l'Ukraine. Il ne s'agit pas seulement d'une agression contre un pays. C'est une agression contre nos démocraties et nos valeurs européennes.

Je vous donne l'assurance que la Norvège restera aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Car pour la sécurité de tous les pays européens, il faut tout faire pour que la Russie ne gagne pas cette guerre.

L'an dernier, à Reykjavík, nous avons adopté les Principes de Reykjavík pour la démocratie. Nous devons travailler tous ensemble pour enrayer les reculs démocratiques et, dans le droit fil de nos engagements pris lors de l'adhésion à la Convention d'Istanbul, garantir les droits des femmes et des filles, l'égalité de genre et l'autonomie corporelle.

En ce jour où se déroule aussi le forum IDAHOT, nous devons travailler ensemble pour que personne ne soit victime de discrimination en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Nous sommes une communauté européenne de défense des droits humains et je tiens à dire très clairement que l'existence de prisonniers politiques en Europe au XXI^e siècle est purement et simplement inacceptable.

À Londres, en mai 1949, nous étions dix pays. Nous sommes aujourd'hui 46. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir bientôt le Kosovo en tant que nouveau membre du Conseil de l'Europe.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, notre vision d'une Europe unie et en paix est la même qu'il y a 75 ans.

De nouveaux défis peuvent se présenter, mais nos valeurs que sont la démocratie, l'État de droit et les droits humains demeurent. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. T.-L. HRISTEA (Roumanie) fait la déclaration suivante :

« J'aimerais avant toute chose remercier la Présidence du Liechtenstein pour son travail accompli ces derniers six mois. Je tiens à saluer le travail sur l'Ukraine, un sujet sur lequel je reviendrai tout à l'heure. Permettez-moi de présenter aussi mes vœux pleins de succès à nos collègues Lithuaniens qui succèdent. Nous traversons une période de grande difficulté en Europe et la tâche qui nous attend – de préserver l'unité de 46 États membres autour de nos valeurs fondamentales – est de taille.

Il y a 75 ans, le Conseil de l'Europe commença la construction d'une paix durable à l'échelle d'un continent ravagé par la guerre : la victoire de la démocratie, l'expansion de l'État de droit, l'extension des droits humains.

L'anniversaire de 75 ans du Conseil aurait dû célébrer cette construction des valeurs fondamentale qui sont les nôtres. Mais la guerre en Ukraine nous a arrêté en plein vol.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine est la pire menace qui pèse sur l'Europe et sur nos valeurs communes. La façon dont nous répondons à cette menace est ce qui nous définira pendant les 75 prochaines années. Du point de vue de la Roumanie, la priorité absolue du Conseil de l'Europe est de continuer à apporter un soutien cohérent à l'Ukraine. Nous remercions la prochaine présidence d'avoir placé cet objectif au premier rang des priorités de son mandat, conformément à la Déclaration de Reykjavík.

Nous sommes restés unis pour condamner l'agression de la Russie et l'exclure de notre communauté. Le Conseil de l'Europe doit développer des initiatives pour soutenir les défenseurs des droits humains, les forces démocratiques, les médias libres et la société civile indépendante de la Fédération de Russie et s'engager à leurs côtés.

Nous avons exigé que les responsables russes rendent compte de leurs actes et, à cette fin, nous avons créé le Registre des dommages. Il importe d'accélérer le rythme de développement des procédures nécessaires à la soumission, au traitement et à l'enregistrement des demandes pour que le Registre devienne opérationnel. Ce mécanisme d'indemnisation doit remplir sa fonction et contribuer à rendre justice à l'Ukraine et au peuple ukrainien.

Nous nous sommes engagés à soutenir les efforts de reconstruction de l'Ukraine. Le Conseil doit accélérer le financement et la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine intitulé « Résilience, redressement et reconstruction ». Nous soutiendrons les efforts de la Banque de développement du Conseil de l'Europe pour étendre ses subventions et ses prêts afin de soutenir le redressement, la reconstruction et le développement social à long terme de l'Ukraine.

Nous nous félicitons de l'adoption du premier instrument global sur l'intelligence artificielle, qui assure à l'Organisation un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes à l'ère du numérique.

Les dirigeants de l'Union européenne ont décidé d'entamer les négociations d'adhésion à l'Union européenne avec l'Ukraine et la République de Moldova et d'accorder le statut de candidat à la Géorgie.

Le peuple de ces pays a choisi la voie de la démocratie et de la prospérité. Nous voulons que le Conseil de l'Europe s'engage pleinement auprès de ces pays, ainsi qu'auprès de la Bosnie-Herzégovine, en leur

apportant le savoir-faire démocratique nécessaire pour franchir toutes les étapes vers l'adhésion à l'Union européenne.

Avant de conclure, puisqu'il s'agit de la dernière Session ministérielle en présence de la Secrétaire Générale Marija Burić, nous voudrions saluer votre travail et votre engagement envers l'Organisation, en ces temps si difficiles.

En cette année d'anniversaire, aussi complexe soit-elle, inspirés par nos réalisations, nous gardons espoir pour les générations futures. Cependant, il faut que nous restions vigilants, individuellement et collectivement, en tant qu'Organisation protectrice de la démocratie. À ce titre, nous condamnons fermement le récent attentat contre le Premier ministre slovaque, qui constitue une atteinte à nos principes et à nos valeurs. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. M.K. BOZAY (Türkiye) fait la déclaration suivante :

« Avant de commencer mon intervention, je voudrais condamner fermement l'horrible attentat perpétré contre le Premier ministre slovaque. Nos pensées vont à sa famille et au peuple slovaque.

La présente Session ministérielle revêt une importance particulière puisqu'elle coïncide avec le 75^e anniversaire de la fondation du Conseil de l'Europe.

L'heure est au renforcement de la solidarité et de l'unité face aux problèmes auxquels nous sommes tous confrontés et dont nous discutons ici.

Soutenir l'Ukraine dans sa juste cause, cela reste l'une de nos priorités stratégiques.

La Türkiye soutient fermement l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine, y compris la Crimée. Même si la dynamique actuelle ne s'y prête pas encore, la Türkiye poursuivra ses efforts en vue de parvenir à une solution négociée.

Les mots me manquent pour évoquer le nombre de victimes, la dévastation et la souffrance à Gaza en raison des attaques aveugles d'Israël.

Il n'est pas possible de fermer les yeux sur ces atrocités tout en défendant les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit pour tous.

Alors que le risque de débordement est très élevé, un véritable processus de paix doit être engagé pour parvenir à une paix juste et durable fondée sur la solution à deux États.

En ces temps troublés, « l'unité » est essentielle au sein du Conseil de l'Europe.

Dans cette optique, je souligne que la décision de l'Assemblée parlementaire d'exclure la délégation azerbaïdjanaise de ses sessions va à l'encontre non seulement de l'unité nécessaire entre les membres et les organes du Conseil de l'Europe, mais aussi de l'objectif de paix dans la région.

Cette décision doit être corrigée avant qu'elle ne nuise davantage à nos objectifs et à nos principes.

Les migrations sont aussi anciennes que l'histoire de l'humanité. Le Conseil devrait être en mesure de prouver que ce défi peut être relevé en respectant pleinement nos principes.

Les migrants et les réfugiés doivent être traités conformément aux droits inhérents à tout être humain.

La coopération internationale, le traitement des causes profondes et le partage du fardeau supporté par certains sont essentiels à cet égard.

Il en va de même pour notre lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination.

La haine anti-islamique s'aggrave en Europe. Les cas de destruction par le feu du Saint Coran et les projets d'expulsion massive élaborés par des responsables politiques d'extrême droite doivent être traités comme il se doit.

La Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, premier traité juridique dans ce domaine qui est adopté aujourd'hui, est capitale pour la protection des droits humains et sa portée en fera un texte pionnier au niveau mondial.

En ce qui concerne les mesures de caractère individuel dans certaines affaires évoquées précédemment, permettez-moi de rappeler fermement qu'en raison du principe de subsidiarité, les procédures judiciaires nationales doivent pouvoir suivre leur cours.

En ce 75^e anniversaire, le moment est venu d'assumer nos responsabilités dans l'unité.

Enfin, je remercie chaleureusement la Présidence sortante du Liechtenstein et je soutiens la future Présidence lituanienne. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J. MARIAN (République tchèque) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi de commencer par féliciter nos collègues du Liechtenstein pour la présidence sortante et de d'adresser tous nos vœux de succès à leurs successeurs lituaniens.

Pour la Tchéquie, mon pays, il y a plus de 30 ans, l'adhésion au Conseil de l'Europe a été une étape majeure dans le retour à l'Europe démocratique. Alors que nous exprimons, que nous vivons les bénéfices de la démocratie – il faut réaffirmer la nécessité d'œuvrer contre le recul démocratique constaté actuellement en Europe. Malheureusement, nos espoirs de paix et de démocratie ne se sont pas pleinement concrétisés. La Russie a déclenché sa guerre d'agression contre l'Ukraine et a montré que la paix en Europe n'est pas acquise.

À cet égard, permettez-moi de me féliciter et de saluer une fois de plus la réaction rapide du Conseil de l'Europe, qui a conduit à l'exclusion – mesure juste, nécessaire et opportune – de la Russie, puis à un énorme effort pour soutenir l'Ukraine et demander des comptes à la Russie. Je voudrais souligner deux choses, bien sûr, le Registre des dommages, qui est un premier pas significatif vers un mécanisme d'indemnisation international complet, et aussi tous les efforts déployés pour établir un Tribunal spécial pour le crime d'agression, afin de poursuivre les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie.

La récente décision des Délégués donne un mandat essentiel au Secrétaire Général pour contribuer à la poursuite des négociations sur le futur Tribunal spécial. Nous nous félicitons de ces progrès. En outre, permettez-moi d'exprimer ma pleine solidarité avec d'autres pays où les activités russes continuent de saper l'État de droit et la démocratie. En particulier nos amis et collègues moldaves. Soyez assurés de notre soutien continu et, bien sûr, j'adresse des mots de solidarité et de soutien à nos collègues slovaques dans ces circonstances terribles et difficiles.

Comme nous l'avons déjà mentionné ici et hier au cours du dîner, nous avons fait de grands progrès pour la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et le monde nous considère comme une organisation qui peut offrir maintenant la meilleure approche. Nous en inspirerons d'autres, ce qui est vraiment essentiel en tant qu'approche globale.

Enfin, en ce qui concerne l'aspiration du Kosovo à adhérer le Conseil de l'Europe, nous considérons qu'elle est pleinement justifiée. La Tchéquie pense que l'adhésion serait bénéfique pour le Kosovo, pour ses habitants et pour les autres États membres. En attendant que le Comité des Ministres se penche sur cette question, la Tchéquie encourage le Kosovo à prendre des mesures concrètes de bonne volonté à l'égard de la minorité serbe. Beaucoup de problèmes mis en évidence par le Sommet de Reykjavík restent à régler. Nous sommes disposés à les traiter avec vous. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. I. KONDOV (Bulgarie) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi d'exprimer ma gratitude à la Présidence du Liechtenstein pour l'organisation de cet événement et pour l'excellence de sa présidence. Je souhaite également exprimer notre soutien total et notre solidarité avec le peuple et la République slovaques.

Cette année, nous célébrons le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. L'Organisation est un projet commun visant à préserver, à consolider et à promouvoir la démocratie, la primauté du droit et les droits humains. Ce sont les fondements sur lesquels nos prédécesseurs ont bâti une Europe pacifique, stable et prospère.

Ces fondements sont aujourd'hui remis en question par la guerre d'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine. Il faut que nous réagissions en continuant de soutenir l'Ukraine et les efforts de la communauté internationale pour amener la Russie à répondre de ses actes illégaux.

La Russie doit cesser immédiatement ses opérations militaires et se retirer sans condition de l'ensemble des territoires occupés.

La Bulgarie est solidaire du peuple ukrainien et réaffirme son soutien indéfectible à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine. Elle fait partie des leaders mondiaux en ce qui concerne l'aide par habitant offerte à l'Ukraine.

Le Sommet de Reykjavík a joué un rôle clé dans la définition de la réaction du Conseil de l'Europe face aux défis croissants, et en premier lieu à l'agression russe contre l'Ukraine. Nous devons poursuivre la mise en œuvre des décisions prises à Reykjavík, afin de défendre la démocratie, la primauté du droit et les droits humains en Europe.

Il faut que nous renforçons notre coopération stratégique avec des partenaires aux vues similaires. Par exemple, nous partageons des valeurs et des principes avec l'Union européenne, nous travaillons conjointement sur de nombreux projets et nous parvenons à une synergie de nos actions. Il convient de rester solidaires de nos partenaires des Balkans occidentaux et des régions de la mer Noire et du Caucase. La paix, la stabilité et la prospérité de ces régions sont d'une grande importance pour l'Europe. L'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe offrira à tous ses habitants des garanties étendues en matière de droits humains, en leur donnant accès au système de la Convention européenne des droits de l'homme et aux mécanismes de suivi des droits humains.

La coopération intergouvernementale dans le cadre du Conseil de l'Europe est d'une importance capitale pour la réalisation des objectifs de l'Organisation. Compte tenu de la récente augmentation substantielle du budget de l'Organisation, dans le contexte d'un large éventail de problèmes économiques dans toute l'Europe, nous devrions soigneusement établir des priorités et optimiser nos dépenses.

La Bulgarie attache une grande importance à la protection des droits sociaux et elle attend avec impatience la prochaine Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne. Il est tout aussi important de rester vigilant quant à la protection des droits humains dans les nouveaux domaines émergents. C'est pourquoi la Bulgarie se félicite de l'adoption de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Il est de notre devoir collectif de maintenir l'unité et de préserver l'esprit de la décision historique de créer cette Organisation il y a 75 ans. En œuvrant de concert, nous pouvons protéger nos valeurs communes et consolider le rôle du Conseil de l'Europe en tant que garant de cette unité.

Je souhaite beaucoup de succès à la nouvelle Présidence lituanienne et je tiens à souligner qu'elle peut compter sur le soutien de la Bulgarie. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. F.M. SAMPEDRO MARCOS (Espagne) fait la déclaration suivante :

« L'Espagne condamne les violences commises à l'encontre du Premier ministre de la République slovaque.

En cette année de commémoration du 75^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, l'Espagne souhaite réitérer son ferme engagement en faveur des principes de l'État de droit, de la démocratie et des droits humains, dont la protection et la promotion doivent être une priorité absolue pour nous toutes et tous dans le contexte international actuel.

Un an s'est écoulé depuis le Sommet de Reykjavík, au cours duquel les États membres ont pris des décisions importantes que nous devons continuer à promouvoir. Nous y avons exprimé notre solidarité et notre soutien inconditionnel à l'Ukraine face à la tragique guerre d'agression menée par la Fédération de Russie. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement pour aider l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire et nous exigeons le plein respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale, de même que pour la Géorgie et la Moldova, en vertu du droit international. L'Espagne se déclare satisfaite des mesures concrètes que nous avons prises pour demander des comptes à l'agresseur russe, telles que le lancement du Registre des dommages et les consultations en cours en vue de la création future d'un mécanisme d'indemnisation. De même, nous accueillons favorablement le Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine et l'initiative visant à créer un Tribunal spécial pour juger le crime d'agression que nous considérons très importante.

À Reykjavík, nous avons également convenu que le Conseil de l'Europe devait continuer à être une référence pour la protection des droits humains face aux nouveaux défis mondiaux. Nous nous félicitons donc de l'accord intervenu à propos de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, dont nous devons adopter le texte aujourd'hui, car il s'agit d'une étape importante et d'un exemple du rôle pionnier de cette Organisation. Nous saluons aussi les progrès accomplis dans le domaine de l'environnement, avec l'étude sur la faisabilité d'un instrument relatif aux droits humains et à l'environnement.

L'Espagne soutient l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme, un processus que nous avons encouragé particulièrement lors de notre récente présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne. Nous soulignons également l'importance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que des conventions sectorielles et du travail de leurs organes, notamment la Commission de Venise. En outre, nous continuerons à promouvoir la mémoire démocratique, l'égalité de genre, la lutte contre les violences faites aux femmes, la jeunesse et les droits sociaux, parmi beaucoup d'autres causes importantes. Sans oublier non plus le rayonnement extérieur des principes de cette Organisation au-delà de ses frontières, en particulier dans les pays voisins et ceux qui partagent nos valeurs, y compris l'Amérique latine.

Le Conseil de l'Europe joue un rôle crucial dans ces domaines. Nous devons être ambitieux dans nos objectifs, c'est notre devoir et notre responsabilité.

Enfin, je tiens à féliciter et à remercier la Présidence du Liechtenstein et la Secrétaire Générale pour l'organisation de ce rendez-vous important, et je souhaite apporter tout notre soutien à la future Présidence lituanienne, à laquelle nous souhaitons beaucoup de succès. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme I. BOROSETS (Ukraine) fait la déclaration suivante :

« Je suis heureuse de prendre la parole devant vous aujourd'hui, alors que nous nous rencontrons en ce moment critique. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour le soutien indéfectible que le Conseil de l'Europe, ses États membres et la Secrétaire Générale ont manifesté en ces temps difficiles. L'expulsion résolue de la Russie de l'Organisation, la création du Registre des dommages, le ferme soutien à la formule de paix du Président Zelensky, les efforts visant à protéger les mineurs ukrainiens et le soutien au Tribunal spécial international pour le crime d'agression s'inscrivent dans le droit fil des engagements énoncés dans la Déclaration de Reykjavík. Ces actions constituent des piliers d'espoir pour toute la population ukrainienne qui subit les atrocités quotidiennes de cette guerre brutale et préméditée.

Alors que certaines voix appellent l'Ukraine à apaiser l'agresseur, sous le prétexte hypocrite d'aimer la paix et de se préoccuper de la population ukrainienne, l'Ukraine et la Suisse préparent le premier Sommet de la paix pour l'Ukraine, qui se tiendra les 15 et 16 juin en Suisse. Ce sommet doit donner le coup d'envoi d'une discussion de haut niveau sur le cadre de la future paix globale, juste et durable pour l'Ukraine. Avec nos hôtes suisses, nous nous réjouissons d'y accueillir vos dirigeants.

Nous demandons des actes – des actes concrets et décisifs. Il faut renforcer les mécanismes de documentation des atrocités commises contre notre peuple. Le monde doit être témoin et reconnaître l'ampleur de ces souffrances afin d'empêcher que de telles horreurs ne se reproduisent. En outre, nous implorons le Conseil de l'Europe d'accélérer les travaux sur le Tribunal spécial international. La justice tardive est un déni de justice et les architectes de cette angoisse doivent être tenus pour responsables rapidement et efficacement, principe fortement réaffirmé dans la Déclaration de Reykjavík.

L'Ukraine est reconnaissante à tous ceux qui aident les millions d'Ukrainiens à faire face aux souffrances causées par la guerre réelle menée par la Russie, mais aussi à ceux qui nous donnent les moyens de bâtir notre avenir au sein de la famille européenne. C'est exactement l'objet du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine pour 2023-2026. Nous remercions tout particulièrement les donateurs qui ont rendu possible la mise en œuvre des projets dans le cadre de ce plan d'action.

Dans la Déclaration de Reykjavík, les dirigeants européens ont reconnu l'intérêt de la Banque de développement du Conseil de l'Europe pour l'aide à la reconstruction de l'Ukraine. Je tiens à remercier l'ensemble des États – membres de la Banque – pour les remarquables signes de solidarité et de confiance dans la CEB. Nous saluons l'intention de la CEB de jouer son rôle particulier dans la reconstruction de notre pays.

Le 18 mai, l'Ukraine commémore les victimes de la déportation et du génocide des Tatars de Crimée en 1944 – peuple indigène de Crimée, aujourd'hui opprimé par le régime du Kremlin. Nous pensons que seule la victoire de l'Ukraine et la libération de la Crimée permettront de mettre fin à la répression systématique des Tatars de Crimée et de rétablir le respect des droits humains.

L'Ukraine salue l'excellente Présidence du Liechtenstein et souhaite bonne chance à la Présidence lituanienne. Nous soutenons pleinement la Déclaration de la présidence et les autres décisions qui ont été adoptées aujourd'hui.

Enfin, nos pensées vont à nos proches voisins et à notre nation fraternelle, le peuple slovaque et son Premier ministre, en ce moment critique. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J. WIŚNIEWSKI (Pologne) fait la déclaration suivante :

« Un grand merci au Liechtenstein. Dominique, vous avez fait du bon travail. Bonne chance à nos amis lituaniens. Nous vous soutiendrons.

Madame la Secrétaire Générale, nous vous sommes reconnaissants pour la façon dont vous avez conduit le Conseil de l'Europe. Vous avez contribué à ce que l'Organisation réagisse rapidement et de manière décisive à la guerre en Ukraine. L'agresseur doit être nommé et montré du doigt. Mais cela ne suffit pas.

Les crimes russes doivent être punis et le Registre des dommages pour l'Ukraine en collectera des preuves. La justice viendra. La Déclaration de Reykjavík indique clairement qu'il n'y aura pas d'indulgence.

Dans ce contexte, je dois commenter la déclaration de la délégation hongroise. Si le Conseil de l'Europe est coupable de politisation excessive parce qu'il a exclu la Russie, j'en suis fier. Les cimetières sont pleins d'organisations qui ont fini par devenir des forums de discussion parce qu'ils n'étaient pas à la hauteur de leurs nobles déclarations.

Quant à l'affirmation selon laquelle « aucune partie ne peut gagner en Ukraine », devrions-nous dire cela à toutes les victimes de crimes, qu'il s'agisse de peuples ou de personnes confrontées à des agressions brutales, pour qu'elles cessent de se défendre et qu'elles se rendent pendant que le monde détourne les yeux ?

Ne nous dites pas que nous manquons de courage parce que nous ne voulons pas traiter avec des États voyous.

Personne n'a mentionné aujourd'hui le Bélarus, qui subit une dictature brutale. Certains d'entre nous l'oublie ou le néglige, le Conseil s'en souvient. Il offre une plate-forme aux forces démocratiques et à la société civile du Bélarus. Le sort peu enviable de ce pays ne doit pas être oublié.

Enfin, je tiens à remercier le Conseil de l'Europe d'être notre médecin lorsque nous, en tant qu'États membres, sommes atteints de la maladie du recul démocratique et de l'affaiblissement de l'État de droit.

Lors de la campagne électorale polonaise d'octobre dernier, les avis de la Commission de Venise et les décisions de la Cour ont été entendus et écoutés. Ils ont ouvert les yeux de beaucoup d'électeurs dont les voix ont compté lors de ces élections.

Le Conseil de l'Europe est la mère des institutions européennes et la perle de la couronne de l'intégration européenne.

Aujourd'hui âgé de 75 ans, il est bien vivant. Ma dernière remarque, chers amis slovaques, est pour vous, dans les moments difficiles que vous traversez, nous sommes avec vous, nous ressentons votre douleur. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. N. Sampaio ([Portugal](#)) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de féliciter le Liechtenstein pour sa présidence réussie et souhaiter beaucoup de succès à la Lituanie.

Au bout de 75 ans, le Conseil de l'Europe reste la principale organisation politique du continent européen pour la défense des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. L'année dernière, le Sommet de Reykjavík a donné un nouvel élan à l'Organisation.

C'est aussi l'occasion de célébrer l'adoption aujourd'hui de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle. C'est un signe clair que nous sommes attentifs au présent et que nous préparons l'avenir.

En ce qui concerne l'environnement,

La crise climatique est une menace existentielle. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité ont des effets profonds sur les droits humains.

Il est grand temps de reconnaître le droit humain à un environnement durable et nous soutenons pleinement un instrument juridiquement contraignant.

Le Portugal continue de soutenir le processus de réforme du Conseil et la priorité d'être plus efficace et plus proche de la population.

Il y a un an, les chefs d'État et de gouvernement des États membres se sont réunis. Le moment est venu de faire le point sur la mise en œuvre des engagements pris.

Sur l'Ukraine,

le Portugal se félicite des progrès accomplis dans la recherche de la mise en jeu de la responsabilité, notamment la création du Registre des dommages pour l'Ukraine. Il est également important que nous continuions à faire de notre mieux en ce qui concerne les mineurs ukrainiens et que le Conseil continue de jouer un rôle actif dans les discussions en vue de la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression.

Sur la démocratie,

Le Conseil de l'Europe a joué un rôle très important dans la consolidation de la démocratie portugaise.

Nous saluons les initiatives visant à établir le Comité directeur pour la démocratie et le lancement de la feuille de route sur l'engagement de la société civile. Elles sont d'une importance capitale pour combattre le recul de la démocratie.

Nous devons également continuer d'encourager la participation des jeunes, qui est essentielle à une démocratie dynamique.

Le Portugal salue le nouvel élan donné à la dimension extérieure, qui a entraîné l'adoption d'une nouvelle stratégie pour le Centre Nord-Sud. Nous soutenons pleinement le Centre, plateforme de dialogue et de

coopération avec les pays voisins. La semaine prochaine, nous accueillerons à Lisbonne une nouvelle cérémonie de remise du Prix Nord-Sud. Nous encourageons les États membres à adhérer à cet Accord partiel élargi.

Nous soulignons les contributions du Centre Nord-Sud à la lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Nous organiserons une table ronde en marge de la cérémonie de remise du prix.

Enfin, nous soulignons l'importance de renforcer le partenariat stratégique entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Nous espérons également recevoir beaucoup de vos ministres à Porto, en octobre, où nous accueillerons la Conférence des ministres responsables du Sport. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. P. RAJALA (Finlande) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi de me joindre à mes collègues pour souhaiter un prompt rétablissement au Premier ministre de la République slovaque.

Depuis 75 ans, le Conseil de l'Europe défend avec fierté la primauté du droit, les droits humains et la démocratie.

Aujourd'hui, comme nous l'avons entendu de la bouche de nos collègues, ces valeurs, ces principes sont de plus en plus contestés sur différents fronts.

Le déclin de la démocratie, le discrédit de l'État de droit et les tentatives de remettre en cause l'égalité des sexes ou les droits des minorités sont des tendances préoccupantes.

Notre préoccupation la plus immédiate est la guerre brutale et illégale de la Russie contre l'Ukraine. À Reykjavík, nous avons réaffirmé notre soutien à l'Ukraine.

Le Conseil de l'Europe joue un rôle important, car il veille à ce que la Russie soit tenue responsable de ses violations du droit international. La création du Registre des dommages est un premier pas dans cette direction.

La Finlande soutient également la création d'un mécanisme d'indemnisation et d'un Tribunal spécial pour faire répondre la Russie du crime d'agression. Nous soutenons le rôle actif du Conseil pour assurer la responsabilité des violations du droit international et nous continuons de soutenir le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine.

Si nous accordons à juste titre à l'Ukraine le soutien et l'attention qu'elle mérite, nous devons également nous engager auprès de la Géorgie, de la Moldova et des Balkans occidentaux dans leur volonté de satisfaire aux normes du Conseil de l'Europe.

La Finlande soutient l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe. Nous saluons les récentes mesures prises à cet égard et nous espérons vraiment que les choses avanceront bientôt.

Il faut que nous poursuivions notre coopération avec les forces démocratiques et la société civile du Belarus.

La Russie met également à l'épreuve les États membres actuels du Conseil de l'Europe, dont le mien, la Finlande. Elle instrumentalise impitoyablement les demandeurs d'asile de pays tiers pour saper la sécurité nationale de la Finlande et des autres pays qui ont une frontière commune avec elle.

Cela nous place dans une position très difficile et asymétrique. Alors que nous respectons l'État de droit, la Russie ne respecte que les rapports de force. Alors que nous sommes gouvernés par la démocratie, la Russie est régie par l'autocratie et, alors que nous bénéficions de la liberté d'information, la Russie se livre à de la désinformation.

Pour régler tous ces problèmes, nous avons besoin d'un Conseil de l'Europe qui fasse preuve de fermeté, d'efficacité et d'agilité et qui reconnaisse également ces nouvelles menaces asymétriques.

Nous devons préserver les institutions et les instruments précieux dont nous disposons, comme le Commissaire aux droits de l'homme.

Il faut que les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme soient pleinement exécutés.

L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme est une étape importante de la consolidation des droits individuels. Nous devons également nous tourner vers l'avenir et relever les défis émergents, tels que l'intelligence artificielle.

Permettez-moi donc de conclure en remerciant la Présidence du Liechtenstein pour son excellent travail et d'exprimer notre soutien à la Lituanie pour sa prochaine présidence. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme D. MELBĀRDE (Lettonie) fait la déclaration suivante :

« Aujourd'hui, à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, je confirme, au nom de mon pays – la Lettonie – notre engagement durable en faveur des valeurs de l'Organisation : les droits humains, la démocratie et la primauté du droit.

Ce sont-là des racines solides qui nous aident à résister aux tempêtes en période de turbulences.

Permettez-moi également d'adresser nos sincères remerciements à la Présidence sortante du Liechtenstein pour la manière impeccable et élégante avec elle a dirigé les travaux du Comité des Ministres.

Les contributions du Liechtenstein ont été déterminantes pour faire avancer le programme défini par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, en s'appuyant sur les fondations posées par la Présidence lettone.

La Lettonie reste fermement engagée dans son soutien à l'Ukraine alors que la Russie poursuit sa brutale guerre d'agression.

L'un des points forts de notre action collective a été la création du Registre des dommages pour l'Ukraine, guidé par les Principes de Riga.

Ainsi, nous restons fermes dans notre quête de justice et de responsabilité. Tout doit être mis en œuvre pour que les dirigeants russes soient tenus responsables du crime d'agression. La Lettonie continuera de plaider en faveur de la création d'un Tribunal international spécial. L'impunité ne peut pas prévaloir et ne prévaudra pas.

Nous continuons également à aborder la question des transferts forcés et des déportations de mineurs ukrainiens. Ce sont des crimes de guerre !

Dans ce contexte, l'idée de restaurer la présence de la Russie à cette table, exprimée au cours de ce débat, me rappelle la définition de l'égalité d'Orwell.

En outre, la Lettonie répète que depuis que la Russie a été expulsée du Conseil de l'Europe, ses ressortissants, qu'ils aient ou non une autre nationalité, ne devraient pas être employés dans ses structures. Cela présente un risque politique, moral et d'image pour l'Organisation.

En ce qui concerne les défis à la démocratie et aux droits humains, j'ai trois points à partager.

La Lettonie soutient la plate-forme du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes. En octobre dernier, la Lettonie a été fière d'accueillir à Riga le lancement de la campagne « Les journalistes comptent ».

À l'ère du numérique, nous devons relever de nouveaux défis liés aux nouvelles technologies. L'adoption de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit reflète notre engagement en la matière.

Enfin, nous devons continuer de lutter contre l'intolérance, la discrimination et la violence. La Lettonie a récemment ratifié la Convention d'Istanbul. Nous nous engagerons de manière constructive avec le Conseil de l'Europe pour la mettre en œuvre.

En conclusion, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la future Présidence lituanienne. Nous sommes confiants dans la capacité de la Lituanie de diriger nos travaux avec perspicacité et intégrité.

Cher voisin, vous pouvez compter sur la coopération de la Lettonie à chaque étape de ce voyage. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mgr P. R. Gallagher (Saint-Siège) fait la déclaration suivante :

« J'adresse les salutations les plus chaleureuses du Pape François, tout en exprimant ma gratitude pour l'invitation à m'adresser au Comité des Ministres dans le contexte des célébrations du 75^e anniversaire de notre éminente organisation intergouvernementale européenne.

Le Saint-Siège a suivi de près le processus d'intégration européenne depuis la fondation du Conseil de l'Europe, exprimant constamment son profond intérêt pour son travail en tant que projet de paix avec « l'idéal d'un processus de croissance inclusif inspiré par un esprit de participation et de solidarité »¹. La visite de deux papes, Jean-Paul II et François, à l'Organisation est un signe tangible de cet intérêt.

Lors de sa visite, le pape François a exprimé son « profond espoir de voir jetées les bases d'une nouvelle coopération sociale et économique, libérée des pressions idéologiques, capable de faire face à un monde globalisé tout en encourageant ce sens de la solidarité et de la charité mutuelle qui a été un trait distinctif de l'Europe »².

Ces paroles d'espoir et d'encouragement sont toujours d'actualité dans le contexte des défis inédits et imprévus auxquels l'Europe est actuellement confrontée, en particulier à la suite du conflit prolongé entre la Russie et l'Ukraine. Tout en poursuivant son action humanitaire, notamment en facilitant le retour des mineurs ukrainiens dans leur pays, le Saint-Siège réaffirme sa solidarité et ses prières pour la population ukrainienne.

C'est avec une attention particulière que nous suivons la nouvelle Convention sur l'intelligence artificielle. Comme l'a souligné le pape François, « l'objectif de la réglementation, bien sûr, ne devrait pas seulement être la prévention des pratiques nuisibles, mais aussi l'encouragement des bonnes pratiques, stimulant des approches nouvelles et créatrices et contribuant à mettre fin aux guerres et aux conflits, et à atténuer de nombreuses formes de souffrance qui affligent notre famille humaine »³.

Le Saint-Siège réaffirme sa volonté de poursuivre une collaboration fructueuse avec le Conseil de l'Europe, avec la conviction que le multilatéralisme peut et doit être renouvelé, notamment en accordant une attention particulière à l'inviolabilité de la dignité de toute personne humaine et aux droits humains universels.

Étant donné ce qui précède, le Saint-Siège souhaite que ce 75^e anniversaire soit l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel du Conseil dans la contribution à une paix durable, qui est si nécessaire à notre Europe bien-aimée. »

¹ PAPE FRANÇOIS, Allocution aux membres du corps diplomatique accrédités auprès du Saint-Siège, 9 janvier 2020.

² PAPE FRANÇOIS, discours au Conseil de l'Europe, 25 novembre 2014.

³ PAPE FRANÇOIS, Message pour la LVII^e journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2024.

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. M. COOLS (Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe) fait la déclaration suivante :

« Rien ne peut déformer davantage le véritable tableau des événements de ce monde que de considérer son propre pays comme le centre de l'univers et de ne juger de toutes choses qu'en fonction de ce point fixe ». Ce sont les premières lignes du livre « Anatomie de la paix » publié par le journaliste et écrivain Emery Rêves en 1945. Paroles prophétiques quand on les met en rapport avec le retour de la guerre en Europe et l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Un des acquis et non des moindres, même s'il a échoué dans le cas de la Fédération de Russie, du Conseil de l'Europe, de ses différents organes dont le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, est qu'il améliore notre connaissance et notre compréhension de l'autre, de nos collègues d'autres pays confrontés à des réalités parfois différentes parfois semblables à celles que nous connaissons. Il nous permet des échanges précieux d'expériences entre nous et de travailler ensemble à la promotion partout en Europe de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains. Ces valeurs qui nous unissent.

« Aider l'Ukraine, c'est aider l'Europe ». Ce sont les premières paroles prononcées par le Président Zelensky lors de la séance d'ouverture du 2^e sommet international des villes et régions la semaine dernière à Kiev. À la même séance, j'ai rappelé l'engagement sans faille du Congrès et du Conseil de l'Europe dans son ensemble dans son soutien à l'Ukraine ainsi que la contribution du Congrès qui accompagne le processus de reprise dès que possible de la décentralisation dans ce pays et de la transition d'une administration militaire à une administration civile.

J'ai également annoncé le lancement, le mois prochain, de notre campagne d'information sur le Registre international des dommages auprès des associations des villes et régions d'Ukraine.

Pour lutter contre le recul de la démocratie, le Sommet de Reykjavík a conduit à renforcer les moyens du Congrès. Je tenais à vous en remercier. Cela nous permet de mener plus de missions de suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale et de missions d'observation d'élections. Cela nous permet aussi de conforter le rôle du Congrès en tant qu'institution d'alerte précoce sur le recul de la démocratie.

70 % des mesures d'atténuation du changement climatique sont mises en œuvre par les villes et les régions. C'est pourquoi nous souhaitons que la Charte européenne de l'autonomie locale soit complétée par un protocole additionnel sur l'environnement.

Pour améliorer la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, les chefs d'État et de gouvernement ont invité notre assemblée à intensifier son dialogue avec les autorités locales. Nous avons commencé ce travail.

Depuis 10 ans, chaque année, 46 jeunes participent aux travaux du Congrès avec les mêmes droits, sauf le droit de vote, que les membres de notre assemblée. C'est une initiative unique que nous allons poursuivre. Nous allons aussi mettre à jour la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Le temps me manque pour vous présenter nos autres activités du Congrès comme les activités de coopération du Centre d'expertise pour une multi-gouvernance qui est rattaché au Congrès depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Comme vous le voyez, à travers nos recommandations et nos actions, nous sommes déterminés à contribuer à la mise en œuvre des conclusions du Sommet de Reykjavík. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. M. O'FLAHERTY (Commissaire aux droits de l'homme) fait la déclaration suivante :

« À Reykjavík, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de renforcer l'institution du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, « notamment à la lumière de la nécessité d'une action rapide, et fondée sur des principes pour faire face au recul et aux autres défis évolutifs en matière de droits de l'homme ».

Depuis que j'ai pris mes fonctions au début du mois d'avril, j'ai consacré les ressources supplémentaires mises à la disposition de mon Bureau à la réalisation des domaines prioritaires identifiés par le Sommet.

L'un de ces domaines est la capacité de réagir rapidement aux situations qui nécessitent une attention urgente. Cela correspond à ma vision pour une institution agile et flexible.

Mais la Déclaration du Sommet fait également référence au rôle du Commissaire dans trois domaines supplémentaires.

Tout d'abord, sur l'Ukraine : Je me suis rendu en Ukraine immédiatement après ma prise de fonctions afin de constater directement les conséquences dévastatrices de l'agression russe. L'appel à l'action de la Déclaration de Reykjavík sur la situation des droits humains des enfants ukrainiens a été mon fil conducteur.

J'en suis revenu convaincu de la nécessité pour nous tous de continuer d'accorder une attention particulière aux droits humains des mineurs ukrainiens, où qu'ils se trouvent. Tout doit être mis en œuvre pour assurer le retour rapide des mineurs transférés en Russie et au Belarus, et je vous demande instamment de maintenir cette question en tête de vos agendas.

Il y a d'autres choses qui ne peuvent attendre la fin de la guerre. Aider l'Ukraine à faire en sorte que chaque enfant puisse aller à l'école, dans la dignité et la sécurité, c'est une autre préoccupation urgente pour laquelle vous, les dirigeants européens, vous avez un rôle clé à jouer.

La menace existentielle qui pèse sur l'Ukraine est en même temps un défi suprême pour l'ensemble du système des droits humains du continent européen. J'ai l'intention de jouer mon rôle en faisant entendre ma voix dans l'intérêt des victimes de l'agression russe.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : leur exécution complète et en temps voulu est une obligation inconditionnelle en vertu de la Convention européenne. Cette obligation juridique internationale doit s'accompagner d'un engagement politique au niveau national. Je m'engagerai auprès des États membres pour soutenir ou susciter un tel engagement. Je veillerai à ce que les arrêts non exécutés figurent à l'ordre du jour de mes travaux par pays. Je soutiendrai également le Comité des Ministres dans son rôle de surveillance de l'exécution des arrêts.

Troisièmement, en ce qui concerne la protection de l'environnement, les droits humains et l'environnement sont interdépendants. Les récents arrêts de principe rendus par la Cour confirment que le changement climatique constitue un risque existentiel pour l'humanité et qu'il en découle une obligation pour les États. Je veillerai à ce que la transition verte soit juste et qu'elle respecte pleinement les droits humains.

Il y aura également d'autres sujets prioritaires, les droits humains des Roms et des autres peuples oubliés d'Europe étant primordiaux. Je me concentrerai également sur une réglementation de l'intelligence artificielle respectueuse des droits humains et je défendrai les droits des femmes.

Enfin, j'accompagnerai et je soutiendrai les défenseurs des droits humains et les structures nationales de défense des droits humains afin qu'ils puissent jouer leur rôle essentiel dans nos sociétés.

Rien de tout cela ne peut être réalisé sans la coopération étroite des États membres.

Je me réjouis de m'engager avec vous pour atteindre ces objectifs. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. G. ERMISCHER (Président de la Conférence des OING) fait la déclaration suivante :

« La présente Conférence ministérielle a lieu un an après le Sommet de Reykjavík, à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. C'est un moment de choix pour faire un bilan. À Reykjavík, un grand nombre de chefs d'État se sont engagés à rester unis autour de nos valeurs. La Déclaration de Reykjavík a établi un cadre clair pour la défense de la démocratie libérale. Ces promesses doivent maintenant être mises en œuvre – le véritable test se déroule lorsqu'on on escalade la montagne. Il s'agit d'un processus long et difficile.

Le Conseil de l'Europe a réussi à mettre en œuvre des réformes au sein de l'Organisation afin d'être mieux équipé pour relever ce défi – et nous nous félicitons vraiment de cet effort. Et pourtant, la société civile est frustrée par les résultats de certains processus importants : une réforme modeste du système de la Charte sociale, la Convention sur l'intelligence artificielle et les droits humains, une étude de faisabilité sur de nouveaux instruments pour l'environnement et les droits humains – tout cela a commencé par un engagement fort qui a été considérablement édulcoré au cours du processus de rédaction.

Le processus de Reykjavík promet de faire participer davantage la société civile et un certain nombre d'événements de haut niveau sont prévus cette année, ce qui offre l'opportunité de réaffirmer cet engagement. En tant que société civile, nous sommes prêts à soutenir ces efforts. Ceux-ci supposent un Conseil de l'Europe fort et dévoué – et surtout un engagement des États membres, comme ils s'y sont engagés à Reykjavík. Malheureusement, deux ans après l'expulsion de la Russie de l'Organisation en raison de son acte d'agression scandaleux et contraire à toutes nos valeurs, des forces antidémocratiques et de division sont actives dans beaucoup de régions d'Europe.

Nous voyons apparaître de nouvelles lois sur les prétendus « agents étrangers » ou contre les médias indépendants et publics. Et nous constatons une aggravation de la polarisation de la société dans nos pays, où la violence semble devenir de plus en plus un moyen d'expression politique – violence policière contre des manifestants pacifiques et violence individuelle contre des hommes politiques ou des bénévoles lors de campagnes électorales. Nous assistons à la criminalisation et à la stigmatisation d'organisations de la société civile et de militants dans un grand nombre de domaines : migrations, environnement, droits des personnes LGBTQI, ou tout simplement défense de la démocratie libérale.

Cela place le Conseil de l'Europe dans une situation difficile : c'est une organisation qui veut jeter des ponts et panser les plaies tout en défendant ses valeurs fondamentales. Cette Organisation se consacre aux solutions non violentes par le biais d'instruments juridiques. Mais en disant cela, elle doit aussi être conséquente et cohérente lorsque les gouvernements bafouent continuellement ces valeurs et sapent la démocratie libérale. Lorsque la Commission de Venise ou notre propre Conseil d'experts sur la législation relative aux ONG doivent publier encore et encore des déclarations similaires, lorsque les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ne sont toujours pas exécutés, lorsque les recommandations des principaux mécanismes de contrôle sont par conséquent passées sous silence, cela doit avoir des conséquences. C'est là un défi peu enviable pour le Conseil de l'Europe (mais qui d'autre pourrait le relever ?) 75 ans après sa création, la mission du Conseil est plus importante que jamais. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme E. HAMMARSKJÖLD (Suède) fait la déclaration suivante :

« Lors du Sommet de Reykjavík, nous avons formulé un message clair sur notre soutien continu et sans faille à l'Ukraine. Cela reste notre priorité absolue.

Chaque jour qui passe, la guerre brutale et la destruction de l'Ukraine par la Russie se poursuivent, en violation du droit international. Les responsables doivent rendre des comptes – et ils le feront.

La Suède se félicite de la contribution du Conseil de l'Europe aux travaux en cours visant à créer un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

Le Conseil de l'Europe et son système de conventions et la Cour européenne des droits de l'homme, constituent un dispositif unique de protection des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit.

Une organisation régionale forte, championne de ces droits et de ces principes fondamentaux est un élément essentiel de l'architecture de sécurité européenne.

Il est plus important que jamais de défendre le respect du droit international et un ordre mondial fondé sur des règles. Face à l'agression russe, nous devons veiller à ce que la Russie ne réussisse pas à détruire l'ordre de sécurité européen et à remplacer le droit par la force.

Deux mots encore sur quelques questions d'une importance capitale pour la liste des préoccupations du Conseil.

La Suède soutient et salue l'adoption de la Convention sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit, ainsi que sa capacité de déterminer des références mondiales dans ce domaine.

D'une manière générale, la Suède soutient l'intégration du Kosovo dans les organisations internationales et se félicite de la demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe sur laquelle le Comité des Ministres devrait se pencher. L'adhésion contribuerait au respect et à la protection des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit au Kosovo.

Avant de conclure, je condamne l'attentat brutal contre le Premier ministre slovaque Robert Fico.

Je tiens à remercier la Secrétaire Générale pour le travail essentiel qu'elle accomplit au service de l'Organisation à un moment où nous sommes confrontés à des défis historiques. Permettez-moi également de remercier le Lichtenstein pour son excellente direction au cours des six derniers mois. Je souhaite à la Lituanie tout le succès possible dans le cadre de la présidence prochaine du Comité. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. T. GALLI (Croatie) fait la déclaration suivante :

« C'est un grand plaisir de participer à la 133^e Session du Comité des Ministres alors que nous célébrons le 75^e anniversaire de l'Organisation.

Permettez-moi de faire quatre brèves remarques.

Premièrement, la portée impressionnante des instruments juridiques et des mécanismes uniques de promotion des normes européennes dans le domaine des droits humains, de la démocratie et de la prééminence du droit témoigne avec force du rôle indispensable du Conseil de l'Europe sur notre continent.

Cela reste vrai surtout aujourd'hui, alors que nos valeurs fondamentales sont attaquées, comme nous l'avons vu il y a deux jours en République slovaque. Face aux défis actuels et à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, il est essentiel de réaffirmer nos engagements envers les traités du Conseil de l'Europe, en particulier la Convention européenne des droits de l'homme.

Deuxièmement : la solidarité de la Croatie avec l'Ukraine reste ferme, que ce soit par l'aide humanitaire bilatérale, la coopération au développement, l'accueil des réfugiés ukrainiens ou l'adhésion à diverses initiatives multilatérales, y compris l'idée de l'institution éventuelle d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

La Croatie, qui a elle-même été victime d'une agression brutale, est parfaitement consciente des effets de la guerre sur les civils, en particulier sur les plus vulnérables d'entre nous, les enfants. Nous soutenons fermement toutes les initiatives visant à offrir un abri et des soins aux mineurs ukrainiens non accompagnés, ainsi que leur retour après une déportation illégale.

Troisièmement, l'adoption de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit est un moment historique. Ce document pourrait constituer un cadre juridique dans ce domaine important et servir de phare au niveau mondial tout en prouvant, une fois de plus, que le Conseil de l'Europe est une organisation appelée à définir des normes et à jouer un rôle moteur dans bien des domaines importants et actuels.

Quatrièmement, un an s'est écoulé depuis l'adoption de la Déclaration de Reykjavík – où a été réaffirmée l'orientation de l'Organisation en faveur de nos valeurs fondamentales. Face aux problèmes nouveaux et émergents qui se multiplient aujourd'hui, nous devons respecter pleinement cet engagement et accorder une attention particulière et des efforts supplémentaires à sa mise en œuvre intégrale et sans ambiguïté.

Permettez-moi de conclure en soutenant fermement la demande d'adhésion du Kosovo à l'Organisation et ce dans les plus brefs délais, en félicitant le Liechtenstein pour l'excellente présidence de l'Organisation et les résultats tangibles obtenus, et en souhaitant à la Lituanie tout le succès possible dans les moments difficiles qui l'attendent. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. P. BEGLITIS (Grèce) fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, nous souhaitons nous associer aux déclarations antérieures qui condamnent fermement l'agression permanente de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. La réunion ministérielle d'aujourd'hui est l'occasion d'envoyer un message chaleureux de solidarité au peuple ukrainien, qui lutte courageusement pour l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

En ce qui concerne le Registre des dommages, les défis les plus importants à relever sont, d'une part, l'élargissement de sa portée internationale et, d'autre part, l'examen des prochaines étapes d'un mécanisme international d'indemnisation.

En ce qui concerne la création éventuelle d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression, nous devrions apporter, collectivement, les réponses les plus crédibles à deux questions majeures : a) un cadre juridique solide et b) la légitimité internationale la plus large possible sans porter atteinte aux principes fondamentaux du droit international.

En outre, nous soulignons l'importance de notre partenariat stratégique avec l'Union européenne. Il faut que les deux organisations continuent de développer des synergies, en particulier dans le contexte de la stratégie d'élargissement de l'Union européenne. Dans ce cadre, nous pourrions examiner la possibilité de réviser le Mémoire d'accord de 2007, qui est devenu, selon nous, obsolète.

En ce qui concerne l'adhésion de l'Union européenne à la Convention, il faut que l'Union européenne et ses États membres accélèrent leurs efforts pour régler leurs problèmes internes en suspens, en faisant preuve de la volonté politique nécessaire.

En outre, alors que nous parlons des causes profondes du recul démocratique, nous sous-estimons l'importance des droits sociaux pour le renforcement de la sécurité démocratique et de la cohésion sociale. Les droits sociaux ne peuvent pas devenir le « parent pauvre » de l'architecture des droits humains du Conseil de l'Europe ; nous espérons que la Conférence ministérielle de haut niveau qui se tiendra en juillet à Vilnius donnera un nouvel élan à la protection des droits sociaux.

Nous nous félicitons de l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle. Nous soutiendrons l'élaboration d'un instrument juridique dans le domaine des droits humains et de l'environnement. Nous sommes particulièrement intéressés, en tant qu'État de première ligne, par l'élaboration d'un instrument juridique sur le trafic de migrants.

Nous saluons les références au rôle de la jeunesse et nous soutenons une perspective de jeunesse au sein du Conseil de l'Europe. Nous souscrivons pleinement aux conclusions concernant la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie.

Enfin, nous félicitons chaleureusement le Liechtenstein pour son excellente présidence et nous souhaitons bonne chance à la future Présidence lituanienne. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. R. LUMI (Estonie) fait la déclaration suivante :

« Je tiens tout d'abord à exprimer notre sympathie à la République slovaque pour l'attentat dont a été victime le Premier ministre et de souhaiter à celui-ci un prompt rétablissement.

Depuis 75 ans, le Conseil de l'Europe promeut la démocratie, protège les droits humains et défend l'Etat de droit. Nous sommes fiers de voir ce que le Conseil de l'Europe a accompli et d'avoir réussi à faire preuve d'unité dans les moments les plus sombres.

En regardant d'autres organisations internationales, c'est le genre d'exemple positif dont le multilatéralisme a besoin aujourd'hui.

La guerre d'agression russe de l'Ukraine est également une guerre contre les principes fondamentaux du droit international, y compris l'intégrité territoriale et la souveraineté. Le droit d'exister en tant que pays est en jeu. Les prémisses de notre ordre international, essentiel pour nous tous, sont en jeu.

Nous ne pouvons donc pas négliger l'importance de la responsabilité. Nous avons besoin d'un mécanisme d'indemnisation international global, dont l'un des éléments clés serait l'utilisation des avoirs gelés de la Russie pour la reconstruction de l'Ukraine.

Pour atteindre cet objectif, l'Estonie a adopté un mécanisme national visant à engager la responsabilité financière de l'État agresseur pour les dommages causés par les violations les plus graves du droit international.

Il faut également que nous veillions à ce que les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie soient traduits en justice. C'est pourquoi il importe de créer un Tribunal spécial et je salue les récentes mesures pratiques prises par le Conseil de l'Europe à cet égard.

Les guerres touchent de manière disproportionnée les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. La protection des droits des femmes et des enfants reste l'une des principales priorités de l'Estonie.

Les droits humains et les libertés fondamentales doivent être garantis à tous, y compris aux personnes LGBTI. Je suis heureux de dire que l'année dernière, après des décennies de débats, l'Estonie a instauré l'égalité des mariages, ce qui a bénéficié à toute la société estonienne.

Permettez-moi également de souligner l'importance de la décision prise aujourd'hui d'adopter la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle. Elle réunit toutes les conditions nécessaires pour étendre la portée mondiale des normes du Conseil de l'Europe.

Enfin, l'Estonie se félicite de la demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe et espère qu'elle progressera rapidement. En façonnant un avenir plus démocratique, plus juste et plus prospère, nous devons continuer à rendre plus forte l'Organisation. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J-C. JANSSENS DE BISTHOVEN (Belgique) fait la déclaration suivante :

« L'an dernier, à Reykjavík, nous avons réaffirmé le rôle singulier du Conseil de l'Europe dans la nouvelle configuration géopolitique de notre continent.

Depuis lors, nous avons lancé la mise en œuvre de la Déclaration de Reykjavík, tandis que l'agression ignoble, illégitime et à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine continue de battre son plein.

Cette guerre qui vise en premier lieu l'Ukraine et sa population, menace aussi nos valeurs européennes communes, telles que nous les protégeons et les renforçons à travers le Conseil de l'Europe depuis 75 ans. La Belgique se tiendra aux côtés du peuple ukrainien le temps qu'il faudra.

Nous le savons tous, il n'y aura pas de paix juste ni durable sans justice. Les auteurs et les commanditaires des violations massives, par la Russie, des droits humains et du droit international humanitaire devront un jour rendre des comptes.

En établissant le Registre des dommages causés par l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le Conseil de l'Europe pose un premier jalon, indispensable, vers la mise en place d'un Mécanisme international d'indemnisation.

La Belgique soutient pleinement cette entreprise, de même qu'elle entend participer activement aux consultations au sujet d'une réponse cohérente et durable au crime d'agression.

Par ailleurs, la Belgique partage l'inquiétude générale quant au sort des civils ukrainiens, en particulier les enfants, transférés ou déportés illégalement vers la Fédération de Russie et le Bélarus ou vers les zones temporairement contrôlées ou occupées par la Fédération de Russie. Ces pratiques criminelles doivent cesser immédiatement et tous les enfants transférés de force doivent être libérés et renvoyés chez eux.

A l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, la Belgique réaffirme son attachement indéfectible au système de la Convention européenne des droits de l'homme.

Reconnaissant le caractère contraignant des arrêts de la Cour, mon pays réitère son engagement à se conformer à ceux-ci. Nous invitons les autres États membres, sans exception, à en faire autant.

Par ailleurs, la Belgique est très attachée à la promotion et à la protection des droits humains de chaque personne dans nos sociétés, y compris les femmes, les enfants et les personnes LGBTI.

Je voudrais souligner ici l'importance primordiale que mon pays accorde à la Convention d'Istanbul, instrument international le plus ambitieux pour la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique. La mise en œuvre de cette convention est une priorité politique pour la Belgique, tant sur le plan intérieur que dans sa politique étrangère.

L'adoption par notre Comité de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, démontre la capacité du Conseil de l'Europe à apporter sa contribution aux défis de notre temps.

Enfin, la Belgique vous remercie pour votre engagement ainsi que celui de votre équipe à Strasbourg et votre Présidente admirable.

Je souhaite à la Présidence lituanienne plein succès dans son mandat. Qu'elle soit assurée du soutien de la Belgique. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme O. TOMOVÁ (République slovaque) fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, je voudrais dire combien je suis reconnaissante des manifestations de solidarité et de soutien que nous avons reçues de vous tous. Robert Fico, Premier ministre de la République slovaque, a été la cible d'une tentative d'assassinat.

Cet attentat insidieux contre le Premier ministre est une attaque contre la démocratie. Dans nos sociétés, il n'y a pas de place pour les crimes et les discours de haine qui peuvent conduire aux crimes les plus graves. Le respect mutuel, la paix, le dialogue et la compréhension sont la voie à suivre, étayés par nos valeurs démocratiques communes et le respect des droits humains.

Les 75 ans du Conseil de l'Europe signifient une volonté de remplir son rôle irremplaçable dans l'architecture institutionnelle de l'Europe.

Les conventions du Conseil de l'Europe, y compris la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle adoptée aujourd'hui, sont la preuve que l'Organisation n'a rien perdu de sa pertinence.

La mission du Conseil de l'Europe est aussi urgente aujourd'hui qu'elle l'était lors de sa création. L'Europe est à nouveau confrontée à la guerre.

La Slovaque condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Nous soutenons pleinement l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine.

Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les auteurs de ces crimes. La création d'un Registre des dommages est un grand pas dans cette direction.

Nous saluons la Conférence de paix sur l'Ukraine qui se tiendra le mois prochain en Suisse.

Le Conseil de l'Europe doit être aussi fort que les engagements de ses États membres à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Slovaque s'acquittera des obligations qui lui incombent en la matière.

Permettez-moi de conclure en souhaitant beaucoup de succès à la future Présidence lituanienne et en remerciant le Liechtenstein pour le travail extraordinaire qu'il a accompli ces six derniers mois dans le cadre de la présidence du Comité. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. P. ENGELBERG (Luxembourg) fait la déclaration suivante :

« Prenant la parole immédiatement après notre collègue slovaque, je voudrais d'abord exprimer nos meilleurs vœux et rétablissement au Premier ministre Fico. L'attentat brutal dont il a été victime est aussi une attaque contre l'État de droit et la démocratie et nous rappelle à quel point il est nécessaire de le protéger et de le défendre.

Permettez-moi ensuite de vous transmettre les salutations de mon Ministre Xavier Bettel, qui regrette de ne pas être parmi nous aujourd'hui.

Il se réjouit d'accueillir le Comité des Ministres au mois de mai prochain à Luxembourg pour la clôture de notre future présidence.

Alors que le Conseil de l'Europe célèbre son 75^e anniversaire, et une année après le Sommet de Reykjavík, la réunion ministérielle d'aujourd'hui est une étape très importante pour notre Organisation.

Nous félicitons la Présidence du Liechtenstein pour sa contribution remarquable à ces travaux et à son rayonnement.

Votre Représentation Permanente ici à Strasbourg, Madame la Ministre, a travaillé sans relâche à la mise en œuvre du mandat de Reykjavík, et sous votre conduite personnelle, le Liechtenstein a contribué à faire progresser une organisation qui s'est révélée capable de répondre aux défis de notre époque.

Dans ces temps difficiles auxquels nous faisons face, avec la guerre d'agression que continue de subir l'Ukraine et dont nous saluons le courage, et qui a tout notre soutien et toute notre solidarité, malgré les attaques contre le multilatéralisme et la légalité internationale ; et face au recul de l'attention accordée à la démocratie et à l'État de droit, le Conseil de l'Europe reste une organisation stratégique, un rempart s'élevant contre ces tendances inquiétantes pour le progrès de nos sociétés.

Nous souhaitons bonne chance à la Lituanie qui va mener nos travaux pour les six prochains mois. Elle peut compter sur notre soutien à tous et plus particulièrement sur celui des présidences qui la suivront, Luxembourg et Malte avec qui elle formera un Trio pour promouvoir et défendre les valeurs de notre Organisation. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme B. KRUNIC (Monténégro) fait la déclaration suivante :

« C'est un plaisir et un honneur pour moi de m'exprimer au nom de la délégation monténégrine cette année, alors que nous célébrons un anniversaire très important du Conseil de l'Europe, dont les normes ont eu un effet fondamental sur le développement de l'Europe au cours des 75 dernières années. La Convention européenne des droits de l'homme, l'établissement du système de la Convention en général et la jurisprudence de la Cour de Strasbourg ont été essentiels pour la création du système démocratique européen.

Malgré toutes ces réalisations, le Conseil de l'Europe reste confronté à un défi sans précédent sous la forme d'une guerre d'agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine. Une guerre qui viole de manière flagrante toutes les valeurs que défend cette même Organisation. De plus, la démocratie et les droits humains sont constamment sous pression, et l'attentat brutal contre le Premier ministre slovaque en est une nouvelle preuve. C'est pourquoi le travail du Conseil de l'Europe en matière de sauvegarde des valeurs démocratiques fondamentales est plus important que jamais.

Dans ces circonstances, nous devons continuer à faire preuve d'unité et de détermination pour répondre à l'agression russe. Nous avons pris les mesures nécessaires pour défendre nos valeurs en aidant un État membre attaqué. Le Monténégro a été l'un des membres fondateurs du Registre des dommages pour l'Ukraine. Nous continuerons de soutenir les efforts du Conseil pour que justice soit pleinement rendue aux victimes et que tous les auteurs de crimes odieux répondent de leurs actes, notamment en contribuant à la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression.

Il faut que nous continuions de prendre des mesures pour garantir un rôle efficace et plus visible de l'Organisation, sur la base de la Déclaration de Reykjavík et des Principes de la démocratie. Nous saluons l'ambitieux programme de travail quadriennal, qui permettra à l'Organisation d'être plus résiliente et plus réactive non seulement pour relever les défis actuels, mais aussi pour traiter les problèmes futurs. Nous devrions viser une collaboration plus étroite avec d'autres organisations, en premier lieu avec l'Union européenne, qui partage nos valeurs. Avec l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, le Conseil de l'Europe deviendra une référence dans ce domaine. En outre, offrir davantage d'opportunités aux jeunes et les sensibiliser à l'importance des liens entre l'environnement et les droits humains, cela devrait rester des priorités à l'avenir.

Le principal objectif stratégique du Monténégro est de devenir le prochain membre de l'Union européenne. Le partenariat avec le Conseil de l'Europe a joué un rôle important dans la défense des valeurs démocratiques, le renforcement de l'État de droit et l'amélioration de nos institutions nationales et de notre cadre juridique. Dans les mois à venir, nous sommes déterminés à poursuivre les réformes nécessaires et à maintenir des progrès substantiels dans le processus de négociation en vue de l'adhésion à l'Union européenne. Nous espérons recevoir le soutien ferme de nos amis membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour atteindre cet objectif.

Le Monténégro s'engage à rester un partenaire fiable et responsable du Conseil de l'Europe. Dans cet esprit, nous considérons la présidence du Comité des Ministres que le Monténégro exercera pour la première fois de novembre 2026 à mai 2027 comme une occasion de contribuer plus activement à l'accomplissement de la mission essentielle du Conseil de l'Europe et à la réalisation de la vision définie lors du Sommet de Reykjavík.

Avant de conclure, permettez-moi de remercier notre Secrétaire Générale, Mme Marija Pejčinović-Burić, et son équipe pour avoir dirigé l'Organisation dans la bonne direction. Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au Liechtenstein pour sa présidence réussie et nous exprimons notre soutien et nos meilleurs vœux à la Lituanie, qui assurera à son tour la présidence. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. D. HATZIARGYROU (Chypre) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage au travail accompli lors de la Présidence du Liechtenstein.

Nous sommes solidaires de la République slovaque et nous prions pour un prompt rétablissement du Premier ministre Fico.

Chypre réaffirme son engagement inébranlable en faveur des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe – la démocratie, les droits humains et l'État de droit – la Convention européenne des droits de l'homme étant la pierre angulaire de l'ensemble de notre action. Nous soutenons fermement le travail de la Cour européenne des droits de l'homme.

À l'occasion de ce 75^e anniversaire, nous pouvons constater avec fierté que l'Organisation a gagné en pertinence et en notoriété. Notre engagement en faveur de nos valeurs fondamentales continue de donner des résultats tangibles, même dans le contexte d'une instabilité accrue sur la scène internationale.

L'agression russe contre l'Ukraine se poursuit. Chypre condamne sans équivoque l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui constitue une violation flagrante du droit international. Nous sommes fermement solidaires de l'Ukraine et de son peuple.

La défense de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de tous les États constitue un principe fondamental des relations internationales, auquel nous tenons particulièrement.

Nous, Chypriotes, avons une expérience propre tragique d'agression étrangère à la suite de l'invasion et de l'occupation militaire turque illégale qui dure depuis 50 ans. Il suffit de citer la quatrième affaire interétatique *Chypre c. Turquie* et, dans ce contexte, de rappeler l'obligation inconditionnelle de tous les États membres de se conformer aux arrêts de la Cour.

Permettez-moi de conclure en souhaitant plein succès à la future Présidence lituanienne, dont nous sommes sûrs qu'elle sera aussi exceptionnelle que celle du Liechtenstein. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J. KISLING (Danemark) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi au nom du ministre danois des Affaires étrangères, de féliciter tout d'abord nos chers amis du Liechtenstein pour le succès de leur présidence, dont le point culminant est cette réunion ministérielle bien organisée. Et à la future Présidence lituanienne. Vous pouvez compter sur notre soutien.

Le rôle du Conseil de l'Europe en tant que gardien des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit sur notre continent est plus important que jamais. Nulle part ailleurs qu'en Ukraine.

Chaque jour, des Ukrainiens courageux risquent leur vie dans leur lutte contre un agresseur brutal. Il s'agit également d'une lutte pour que les Ukrainiens puissent continuer de jouir des droits incarnés par le Conseil de l'Europe.

Nous soutenons donc pleinement le fait que le Conseil de l'Europe place l'Ukraine en tête de ses priorités.

Il est capital d'amener la Russie à rendre compte de ses actes à cet égard.

Nous soutenons le rôle actif du Conseil de l'Europe dans les discussions sur les modèles possibles de Tribunal.

Permettez-moi également de souligner l'importance que le Danemark attache à la Cour européenne des droits de l'homme.

La Cour est une institution essentielle, qui joue un rôle unique dans la protection des droits des personnes relevant de sa juridiction. Il est donc essentiel que l'ensemble des États membres appliquent ses arrêts.

À l'instar d'autres États membres, nous souhaitons réaffirmer notre soutien à l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe.

Enfin, il est essentiel que l'Organisation poursuive son travail pour faire preuve de davantage de souplesse, de résilience et qu'elle oriente son action dans le souci de résultats. À cet égard, il est indispensable de définir des priorités budgétaires.

Dans le même temps, l'Organisation devrait s'ouvrir davantage au grand public et communiquer sur son action, qui est véritablement déterminante. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. R. MARTINI (Italie) fait la déclaration suivante :

« Avant toute chose, j'aimerais dire que nous sommes avec la délégation slovaque à condamner l'attentat contre son Premier ministre.

L'Italie participe aujourd'hui de la manière la plus sincère à la célébration du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, qui est le rempart des valeurs européennes. L'agression de la Russie contre l'Ukraine est aussi une agression contre ces valeurs.

C'est une longue histoire couronnée de succès, celle de la sauvegarde et de la promotion des droits humains, de l'État de droit, de la démocratie et des libertés, à laquelle l'Italie, en tant que membre fondateur du Conseil, a toujours contribué en première ligne, comme en témoigne récemment l'expulsion de la Russie au cours de la Présidence italienne en 2022.

Le Conseil de l'Europe est une organisation pionnière. Il a joué un rôle d'avant-garde dans la lutte pour l'abolition de la peine de mort. L'Italie croit en la nécessité d'abolir la peine de mort dans le monde entier et qu'il s'agit avant tout d'une question de droits humains et de respect de la dignité humaine.

Un an à peine après Reykjavik, d'importants objectifs ont déjà été atteints ou sont sur le point de l'être : le Registre des dommages pour l'Ukraine et la collaboration en vue d'une « obligation de rendre des comptes » pour la Russie a progressé, des efforts que l'Italie soutient avec conviction ; le Comité directeur sur la démocratie a été créé ; la protection des droits a été renforcée, comme l'illustre la Convention d'Istanbul ; et enfin, les négociations sur la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, initiées sous la Présidence italienne, ont pris fin.

Nous avons aussi la Cour européenne des droits de l'homme, la Commission de Venise, mais cette année nous avons la présidence du G7 et nous réaffirmons notre soutien au multilatéralisme, comme l'a rappelé ces derniers jours notre Président de la République, Sergio Mattarella, devant les Nations Unies.

Nous avons besoin de « toujours plus de Conseil de l'Europe » ! La protection des droits humains peut être étendue et approfondie – pour la défense de nos valeurs – dans de nombreux domaines, à commencer par de nouvelles actions en faveur de la protection des enfants, en passant par les droits sociaux, et en particulier les droits liés au travail, ou encore la lutte contre la haine fondée sur la religion, la traite des êtres humains et l'environnement.

Félicitations à la Présidence du Liechtenstein et tous nos encouragements à la Présidence de la Lituanie pour le vaste travail qui nous attend ! »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. H. BAŠIĆ (Bosnie-Herzégovine) fait la déclaration suivante :

« Je tiens tout d'abord à nous féliciter nous tous pour les trois quarts de siècle d'existence de l'Organisation et exprimer ma fierté que la Bosnie-Herzégovine ait participé en tant qu'État membre à cette belle aventure pendant près d'un tiers de cette période.

À mes collègues, car la plupart d'entre nous ici sont mes collègues, je souhaite également un bel avenir et je dois dire que la Bosnie-Herzégovine a des relations très intenses et profondes avec le Conseil de l'Europe, même si cela ne semble pas toujours être le cas parce que je suis toujours seul ici. Le Conseil de l'Europe est un élément de nos débats politiques, constitutionnelles et médiatiques constants et je parie que la majorité de la population de mon pays connaît le Conseil pour de bonnes raisons, et parfois pour de moins bonnes, mais puisque nous célébrons un anniversaire, je n'en parlerai pas car j'ai suffisamment de temps en juin pour mentionner les différents arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Je vous adresse mes meilleurs vœux, mais je vous félicite également, Liechtenstein, pour le merveilleux travail accompli au cours des six derniers mois. Certains doutaient peut-être qu'un petit pays puisse gérer une si bonne affaire. Nous le savons pour notre part car, en 2015, nous avons assuré la présidence du Comité des Ministres et tout le monde était un peu anxieux de savoir si mon pays, qui connaissait bien des problèmes, pouvait assumer cette tâche un an après l'annexion illégale de la Crimée, mais nous avons fait du bon travail.

Je félicite donc la Lituanie et lui adresse tous mes vœux pour les six mois à venir, car c'est un pays que je porte dans mon cœur en raison de mon histoire de diplomate. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme S. GRUBJEŠIĆ (Serbie) fait la déclaration suivante :

« L'appartenance au Conseil de l'Europe revêt une importance multiple pour chaque pays. Depuis plus de vingt ans qu'elle en est membre, la République de Serbie a connu des mutations internes, qui ont amélioré la protection institutionnelle des droits humains, rapproché l'idée et la conscience de la démocratie de ses habitants et fixé un impératif véritable pour assurer le strict respect de l'État de droit. L'Organisation a joué un rôle important en guidant les dirigeants de la Serbie vers le respect de ses valeurs et de ses idéaux, mais le rôle le plus influent revient aux citoyens serbes qui exigent le respect des valeurs et des principes démocratiques. Leur perception de la démocratie a toujours été la ligne directrice la plus marquée et le correctif le plus ferme pour notre pays et la société dans son ensemble.

Outre ses propres intérêts, la Serbie attache également une grande importance à la prospérité du continent européen et de son voisinage, et la situation n'y est pas bonne du tout. En nous concentrant sur les moindres détails des droits humains au niveau politique, nous n'avons pas réussi à empêcher la mise en danger des droits fondamentaux et existentiels. La situation actuelle en Europe nous ramène à la période qui a motivé les pays fondateurs à créer cette Organisation. En cette année où nous célébrons le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, les États membres sont confrontés aux plus grands défis de l'histoire de l'Organisation.

La Serbie et ses habitants compatissent à la souffrance et à la douleur de tous ceux qui sont touchés par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel à tous ceux qui ont du pouvoir et de l'influence pour mettre fin à ces conflits dès que possible et ramener la paix.

La réunion d'aujourd'hui est historique. À partir d'aujourd'hui, l'Europe, et bientôt le reste du monde, commence à défendre leurs valeurs contre les éléments détectés et dangereux de l'IA. La Serbie se félicite de l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, et je peux annoncer l'adhésion de la Serbie à la convention dans un avenir proche.

La République de Serbie estime que le plein respect des valeurs et des principes du Conseil de l'Europe constitue la meilleure prévention des conflits et des violations des droits humains. La primauté du droit est l'un des principes les plus importants, tant au niveau national qu'international, en particulier le respect des documents internationaux juridiquement contraignants. Tout écart par rapport à ce principe constitue une menace pour la paix et la stabilité régionales ou mondiales. Des exemples concrets de l'histoire européenne, ainsi que la situation actuelle, nous mettent en garde à ce sujet.

La République de Serbie réaffirme son plein respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, de la Géorgie et de la Moldova dans leurs frontières internationalement reconnues. En respectant l'intégrité territoriale de tous les pays conformément à la Charte des Nations Unies, la Serbie conserve en même temps le droit et l'obligation de respecter et de défendre sa propre intégrité territoriale et sa souveraineté.

La meilleure façon de respecter et de défendre ce principe au sein du Conseil de l'Europe est d'appliquer strictement les règles et les principes. Malheureusement, la pratique a prouvé qu'il est difficile d'atteindre cet idéal, comme l'a récemment montré l'adoption par l'Assemblée parlementaire de l'Avis sur la demande d'adhésion d'une entité au Conseil de l'Europe par le biais d'une procédure sans précédent. Dans de nombreux volets de la procédure, il y a eu des éléments évidents de politisation et de pressions politiques, qui ont abouti à un Avis controversé. Nous appelons l'ensemble des États membres à examiner toutes les

lacunes de l'Avis et de la procédure par laquelle il a été adopté. Nous pensons que c'est d'une grande importance pour l'Organisation et son avenir.

Rappelant que la République de Serbie n'a pas adhéré à la Déclaration du Sommet de Reykjavík, elle se dissocie par conséquent des décisions à adopter au titre des points 2.a et 2.b de l'ordre du jour de cette 133^e Session du Comité des Ministres (ainsi que de la Déclaration faite à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe).

Elle reste attachée aux valeurs et aux principes du Conseil de l'Europe, et nous souhaitons que cette réunion ministérielle contribue au retour aux principes statutaires, pour préserver ainsi l'unité si nécessaire de l'Organisation. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. S. DION (Canada) fait la déclaration suivante :

« À son tour, le Canada veut exprimer sa pleine solidarité avec la République slovaque, espérer pour la santé de son Premier ministre et marquer notre amitié avec le peuple slovaque.

Alors que nous célébrons le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, permettez-moi de dire, au nom du Canada, que la raison même pour laquelle le Conseil a été créé, soit de défendre et promouvoir la démocratie et la paix, et faire respecter l'État de droit, doit nous inspirer tous alors que la guerre est revenue sur le sol européen, alors que l'Ukraine se défend vaillamment et mérite mille fois notre appui indéfectible.

Cette horrible tragédie se passe en Europe mais elle soulève un enjeu universel. Il faut qu'il soit démontré, à la face du monde et une fois pour toute, qu'un pays ne gagne rien à tenter d'envahir son voisin, que le crime d'agression ne paie pas.

Le Canada est heureux que le Conseil de l'Europe ait suspendu la qualité d'Etat membre de la Russie. Cette mesure extrême était nécessaire.

Il est fier d'être membre associé du Registre des dommages.

Il soutient les efforts concernant le Tribunal spécial sur le crime d'agression qui progressent au sein du Conseil de l'Europe.

Il soutient indéfectiblement l'Ukraine et appelle tous les pays à faire de même.

Nous renforçons notre présence en Lettonie, où nous dirigeons un groupement tactique multinational de l'OTAN.

Nous coprésidons également la Coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens et nous encourageons tous les pays présents aujourd'hui à se joindre à nos efforts.

Nous avons besoin du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine, mais aussi en tant que champion de la démocratie, alors que nous voyons, dans certains pays européens, des gouvernements affaiblir les contre-pouvoirs, restreindre la liberté des médias, politiser les systèmes judiciaires et dénigrer les minorités et les immigrés.

Le travail du Conseil en vue de s'opposer à ces pressions est fondamental pour le maintien des valeurs démocratiques.

Je tiens à remercier la Présidence du Liechtenstein et souhaiter le meilleur à la Présidence de la Lituanie. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

Mme D. CAMPBELL BAUER (États-Unis d'Amérique) fait la déclaration suivante :

« Permettez-moi de commencer par réaffirmer la condamnation par les États-Unis de l'horrible attentat qui a visé le Premier ministre slovaque Robert Fico. Je me suis joint au Président Biden et à la première dame Jill Biden pour partager nos espoirs et nos prières en faveur d'un prompt rétablissement du Premier ministre Fico et d'une période d'apaisement pour la famille Fico et le peuple slovaque.

Je suis honorée de représenter ici les États-Unis d'Amérique et de célébrer le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Depuis que les États-Unis ont rejoint le Conseil de l'Europe il y a 28 ans, nous sommes fiers d'avoir élargi notre collaboration. Ainsi, des experts du Gouvernement américain et de la société civile contribuent à de nombreux organes du Conseil.

Notre engagement auprès du Conseil nous permet de partager des connaissances spécialisées et d'apprendre de vous tous. Étant donné leur participation aux évaluations du Groupe d'États contre la corruption, les États-Unis prennent en considération un grand nombre de recommandations du rapport sur la lutte contre la corruption au sein des fonctions exécutives et des organes chargés du maintien de l'ordre.

Nous nous référons fréquemment aux recherches du GRETA sur la lutte contre la traite des êtres humains et nous les utilisons pour améliorer nos propres évaluations et nos bonnes pratiques. Plus récemment, nous avons eu le plaisir de travailler avec les délégations du Conseil pour contribuer à façonner l'action visant à tenir la Russie responsable de ses actes et nous avons été heureux d'adhérer au Registre des dommages pour l'agression de la Russie contre l'Ukraine en tant que membre associé fondateur.

Nous sommes également heureux de participer aux négociations avec les États membres du Conseil afin d'arrêter une perception commune des technologies liées à l'intelligence artificielle dans le respect des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit, par le biais de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle.

À l'avenir, je ne peux qu'imaginer que le partenariat entre les États-Unis et le Conseil de l'Europe se renforcera à fur et à mesure que nous œuvrerons de concert pour faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur les droits humains et la démocratie dans le cyberspace et l'environnement. Aux États membres du Conseil de l'Europe et aux États observateurs comme nous, je souhaite un bon 75^e anniversaire.

Les États-Unis d'Amérique restent votre partenaire indéfectible alors que nous œuvrons pour rendre l'Europe et le monde plus libres et plus justes pour tous. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. H. UCHIDA (Japon) fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, le Japon exprime également sa solidarité la plus sincère à la Slovaquie. Je tiens à adresser tous mes vœux au Conseil de l'Europe pour son 75^e anniversaire.

Le Japon souhaite exprimer son profond respect à la Ministre Dominique Hasler pour la Présidence réussie du Liechtenstein, ainsi qu'à la Secrétaire Générale, Marija Pejčinović Burić, au Secrétariat ainsi qu'à tous les États membres et États observateurs, qui ont consacré leurs efforts au développement du Conseil de l'Europe au fil des ans.

Le Japon accorde une grande importance aux valeurs et aux principes fondamentaux tels que les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Il a approfondi la coopération avec le Conseil de l'Europe, qui a dirigé l'élaboration de règles dans ces domaines au sein de la communauté internationale.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine est un acte scandaleux qui ébranle les fondements mêmes de l'ordre international. Le Japon ne peut tolérer aucune tentative de modifier unilatéralement le statu quo par la force. Les valeurs de l'Europe et de la région indopacifique sont inséparables et la situation en Ukraine ne concerne pas seulement l'Europe. Le Japon continue donc de soutenir fermement l'Ukraine. Il participe au Registre des dommages en tant que membre associé et a décidé d'apporter une contribution financière au Registre pour l'exercice 2024. Il s'agit là de coordinations symboliques entre le Japon et le Conseil de l'Europe, qui partagent des valeurs et des principes.

Dans le domaine de l'IA, le Japon a lancé l'année dernière, le processus d'Hiroshima sur l'IA dans le cadre de la présidence du G7, et a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de règles internationales pour les systèmes d'IA avancés, tels que l'IA générative. Il a également participé et contribué activement aux négociations concernant la Convention sur l'IA, qui a été adoptée lors de la présente Session.

Même lorsque la communauté internationale se trouve à un tournant de l'histoire, les droits humains, la démocratie et l'État de droit, que le Conseil de l'Europe défend depuis sa fondation, restent essentiels. Le Japon est déterminé à continuer de jouer un rôle actif en contribuant au développement du Conseil de l'Europe. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

M. J.A. SUÁREZ DEL REAL Y AGUILERA (Mexique) fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, notre soutien et solidarité à la Slovaquie. Permettez-moi d'exprimer notre profonde amitié fraternelle pour le peuple espagnol, en exprimant notre message dans la langue de Cervantes.

Il y a 75 ans, les dirigeants des pays défendant les valeurs universelles de l'humanisme et qui sont les architectes de la PAIX, en tant qu'objectif fraternel de l'humanité, ont créé le Conseil de l'Europe en tant qu'organisation multilatérale défendant la démocratie, l'État de droit et la pleine jouissance des droits de l'homme.

Tout au long de ces 75 années, le Conseil de l'Europe a été un guide et un moteur pour des transformations fondamentales en faveur des peuples européens, dont l'exemple a inspiré d'autres nations du monde.

Il y a 25 ans, l'État mexicain a sollicité son intégration comme État observateur de l'Organisation et, au cours de cette période, nous avons échangé des expériences et forgé des partenariats solides avec divers instruments et mécanismes du Conseil de l'Europe.

Au nom du peuple mexicain, de son Président, Andrés Manuel López Obrador, et en mon nom personnel, j'adresse mes plus sincères félicitations à tous les États membres et États observateurs du Conseil de l'Europe pour ces 75 premières années d'unité autour des valeurs qui l'ont fait naître. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE SORTANTE fait la déclaration suivante :

« Le Liechtenstein a pris la présidence du Comité des Ministres il y a six mois, dans cette même salle. Ces six mois ont passé vite ! Cela a été un immense privilège, et en même temps un défi, d'assurer la présidence pendant cette période.

Pendant sa présidence, le Liechtenstein s'est attaché à renforcer les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe et à encourager cette honorable organisation à adopter un fonctionnement tourné vers l'avenir. Je vais maintenant vous présenter quelques aspects des activités que nous avons menées au cours des six derniers mois. Pour une vue d'ensemble plus complète, je vous renvoie à notre bilan.

La mise en œuvre des décisions prises par nos chefs d'État et de gouvernement à Reykjavík a naturellement constitué un pilier essentiel de notre engagement.

Nous avons été fiers de faire un premier pas décisif avec l'adoption par consensus du budget 2024-2027 lors de la première réunion tenue sous la Présidence du Liechtenstein. Ce budget reflète les priorités et les orientations définies par le Sommet et fournit des moyens supplémentaires importants pour leur mise en œuvre. Il s'agit du premier budget en 17 ans qui prévoit une augmentation réelle du financement au-delà de l'inflation.

L'adoption du rapport et des décisions aujourd'hui est une nouvelle étape cruciale dans la mise en œuvre complète des engagements pris à Reykjavík. Les décisions de Reykjavík et les priorités de notre présidence mettent plus particulièrement l'accent sur la nécessité de soutenir la Cour européenne des droits de l'homme. En effet, c'est principalement la Cour qui assure la protection de nos valeurs et qui veille à ce que l'Europe reste un continent composé de sociétés démocratiques, guidées par l'État de droit. En tant qu'États membres, nous avons l'obligation d'appliquer tous les arrêts de la Cour de manière complète, effective et rapide et de respecter sa jurisprudence. La Présidence du Liechtenstein a organisé en mars une conférence à haut niveau axée sur l'amélioration de la mise en œuvre des arrêts rendus par cet organe majeur.

Dans l'affaire *Kavala c. Türkiye*, le Comité a adopté une nouvelle décision à ce sujet lors de sa réunion ordinaire du 17 janvier. Une réunion technique à haut niveau s'est ensuite tenue à Ankara. Pour autant, Osman Kavala reste toujours en détention. Pour la dernière fois en ma qualité de Présidente, j'insiste sur le fait que le dialogue en cours doit aboutir à des résultats et que M. Kavala doit être libéré. C'est ce qu'il y a de plus important pour lui et pour le système de la Convention.

À Reykjavík, nos dirigeants ont adressé un message fort en faisant part de leur soutien indéfectible à l'Ukraine et en condamnant fermement la guerre d'agression illégale lancée par la Fédération de Russie. C'est là un engagement que la Présidence du Liechtenstein a pris très au sérieux. Face aux nombreux crimes commis et aux innombrables difficultés que leur impose la Russie, l'Ukraine et son peuple continuent de faire preuve d'un courage et d'une détermination qui forcent notre plus grand respect. En mars, je me suis rendue à Kyiv avec la Secrétaire Générale pour participer à la cérémonie d'inauguration du bureau satellite du Registre en Ukraine.

Ce bureau assure désormais la liaison avec les autorités ukrainiennes et joue un rôle important dans la coordination de l'échange d'informations, notamment des preuves, avec d'autres organisations internationales, les autorités ukrainiennes et les organisations de la société civile. Permettez-moi de profiter

de cette occasion pour remercier à nouveau les autorités ukrainiennes de leur hospitalité. Je suis profondément reconnaissante de toutes les rencontres que nous avons pu faire pendant notre séjour en Ukraine. Ce que le peuple ukrainien a dû endurer et continue d'endurer est inimaginable. Sa force et sa détermination m'ont profondément émue.

Le 2 avril 2024, le Registre des dommages a officiellement ouvert le processus de dépôt des demandes d'indemnisation, en commençant par les demandes relatives à l'endommagement ou à la destruction d'habitations. Avec la création du Registre des dommages, le Conseil de l'Europe a pris une première mesure essentielle pour établir les responsabilités liées à l'agression russe contre l'Ukraine. À ce jour, 44 États et l'Union européenne ont adhéré au Registre. Le Liechtenstein continuera de plaider activement en faveur d'une adhésion plus large au Registre. Dans ce contexte, nous continuons de mener des activités de sensibilisation à tous les niveaux qui, nous l'espérons, encourageront les États non membres du Conseil de l'Europe à se joindre aux efforts importants que nous déployons pour garantir la justice. La possibilité que le Conseil de l'Europe prenne de nouvelles mesures visant à établir la responsabilité de l'agression russe est actuellement à l'étude.

Sous la Présidence du Liechtenstein, nous avons pu adopter un mandat permettant d'étudier la possibilité de créer un Tribunal spécial sur le crime d'agression contre l'Ukraine sous les auspices du Conseil de l'Europe. Cette question, qui a été abordée avec intérêt lors de la dernière réunion du Groupe restreint à Vilnius, sera au centre de la prochaine réunion du Groupe restreint à la fin du mois de juin à Bucarest. Le Liechtenstein continuera de s'engager activement en faveur d'un Tribunal capable de poursuivre les responsables de ce crime, sur la base de la définition juridique reconnue sur le plan international.

Sous la Présidence du Liechtenstein, le Comité des Ministres a reçu l'avis de l'Assemblée parlementaire sur « La demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe », autre point très important de notre présidence. Le Comité des Ministres a déjà entamé des discussions à ce sujet et étudie actuellement la manière de procéder.

Dans le discours que j'ai prononcé ici, à cette place, au début de notre présidence, j'ai souligné la nécessité de préparer le Conseil de l'Europe pour l'avenir et de veiller à ce qu'il puisse accomplir sa mission extrêmement importante dans les années à venir. À cette fin, il est essentiel que le Conseil de l'Europe s'adapte aux défis à venir et intègre la nouvelle génération dans ses travaux. Les enfants et les jeunes font partie intégrante de nos sociétés et continuent d'enrichir nos démocraties avec de nouvelles idées et approches pour relever les défis futurs.

Afin d'encourager la participation des jeunes aux travaux du Conseil de l'Europe, la Présidence du Liechtenstein a organisé, en coopération avec le Service de la jeunesse, un grand événement pour permettre aux jeunes de toute l'Europe qui le souhaitent de faire entendre leur voix dans le cadre des travaux de cette Organisation.

L'événement, intitulé « Avoir confiance en l'avenir », s'est déroulé cette semaine et a réuni plus de 100 participants venus de toute l'Europe. Permettez-moi d'exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à l'échange avec les jeunes participants hier. J'y ai moi-même participé et ai été vraiment impressionnée par leur esprit d'innovation.

Bien sûr, il est impossible de parler d'avenir sans mentionner également les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. L'IA est peut-être la plus importante avancée technologique de ce siècle ; elle est à la fois source d'opportunités et de défis pour nos sociétés. La protection des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit doit donc rester notre priorité. La Présidence du Liechtenstein est fière que les travaux relatifs à la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle aient été achevés sous la direction du Comité des Ministres et je vous remercie toutes et tous de votre engagement. Première du genre, la convention souligne une fois de plus le rôle moteur du Conseil de l'Europe dans l'élaboration de normes visant à préserver les droits humains, y compris à l'ère numérique. Les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine attirent l'attention de nombreux États bien au-delà du territoire de cette Organisation, ce qui augmente la probabilité que le futur instrument devienne une norme juridique mondiale efficace et effective.

La visibilité qu'apporteront des initiatives comme celles-ci permettra au Conseil de l'Europe de rester fort et prêt pour l'avenir, comme nous l'avons déjà évoqué. Dans cette optique, nous devons poursuivre nos efforts afin d'accroître la visibilité et la notoriété du Conseil de l'Europe et de son action importante, y compris au-delà de Strasbourg. À cette fin, nous avons présenté les priorités de la Présidence liechtensteinoise du Comité des Ministres entre autres au Liechtenstein, à Berlin, à Berne, à Bruxelles, à Vienne et à Washington. En outre, au mois de mars, nous avons organisé un événement à New York, en marge de la session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, pour promouvoir le Conseil de l'Europe en tant qu'organe normatif, également dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Nous avons aussi activement mis à profit notre présidence pour faire connaître le Conseil de l'Europe et ses travaux dans notre pays, en organisant un large éventail d'événements à l'intention de la population. Dans le même temps, nous avons la ferme intention de profiter de cette occasion pour accroître également la visibilité du Liechtenstein au sein du Conseil de l'Europe. À cette fin, nous avons accueilli un certain nombre de conférences et de réunions d'experts au Liechtenstein, notamment la Conférence biennale sur la diversité de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe, axée sur l'inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport, une réunion du Groupe d'experts Zones protégées et Réseaux écologiques et, plus récemment, une réunion des organes de coordination de l'article 10 de la Convention d'Istanbul.

Bien entendu, nous avons été particulièrement heureux d'accueillir une réunion des Délégués des Ministres au Liechtenstein. Cette réunion a marqué le début des préparatifs de la Session ministérielle d'aujourd'hui. Et je tiens à remercier tous les ambassadeurs qui se sont rendus au Liechtenstein.

Pour montrer l'engagement total du Liechtenstein durant notre présidence, S.A.S. le Prince Héritier Alois von und zu Liechtenstein et quatre des cinq ministres liechtensteinois, dont notre Premier ministre, ont participé à ces événements et à d'autres, ainsi qu'aux sessions de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ici à Strasbourg.

En mon nom, et en le leur je suis sûre, je voudrais redire que ce mandat présidentiel, que nous avons accompli avec un grand sens du devoir, a été un honneur pour notre pays. Dès le début, nous avons eu la volonté de marquer notre engagement total en faveur de notre présidence. Je tiens à réaffirmer une fois de plus que nous avons assumé ce rôle avec un grand sens des responsabilités, mais aussi avec beaucoup de joie, avec vous tous.

À ce stade, permettez-moi d'ores et déjà de souhaiter à la future Présidence lituanienne tous mes vœux de réussite pour son mandat. Vous pouvez compter sur notre soutien.

Avant de céder la présidence à la Première ministre, Mme Šimonytė, permettez-moi d'exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à rendre ces six derniers mois possibles, tant chez nous au Liechtenstein qu'ici à Strasbourg. Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétariat du Comité des Ministres et l'ensemble du personnel de cette Organisation très impressionnante pour leur engagement et leur soutien indispensable. Nous remercions tout particulièrement la délégation du Liechtenstein, ici à Strasbourg, que l'Ambassadeur Domenik Wanger dirige avec compétence et un grand sens de l'engagement. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE fait la déclaration suivante :

« Avant le transfert de la présidence du Liechtenstein à la Lituanie, je souhaite remercier une fois encore toutes les délégations pour leur approche constructive et leur soutien tout au long de notre présidence. Cela a permis à notre Comité d'adopter aujourd'hui quelques décisions importantes, confirmant une fois de plus que le Conseil de l'Europe est effectivement une instance de dialogue et de coopération pour la promotion de nos valeurs communes.

Je tiens à remercier tout particulièrement la Secrétaire Générale, dont c'est la dernière Session ministérielle. Vous avez été à la tête de cette Organisation pendant des périodes difficiles, à commencer par la pandémie puis, peu après, l'agression violente d'un État membre contre un autre. L'Organisation a fait preuve de résilience et de détermination face à ces crises, et je ne crois pas me tromper en disant qu'elle en est sortie plus forte et mieux armée pour affronter l'avenir. Je voudrais vous remercier pour tout le travail accompli et, en particulier, pour l'excellente coopération pendant notre présidence.

Je souhaite aussi remercier les représentants de toutes les institutions du Conseil de l'Europe qui sont présents ici aujourd'hui pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve pendant toute notre présidence.

Madame la Première ministre, j'ai l'honneur de vous remettre le marteau en bois, symbole de la présidence. Je vous souhaite tout le succès possible et je tiens à vous assurer de l'entier soutien du Liechtenstein. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE ENTRANTE fait la déclaration suivante :

« Tout d'abord, je tiens à exprimer la profonde gratitude de la Lituanie à la ministre Dominique Hasler et à son équipe pour leur leadership exceptionnel durant leur présidence. Sous leur direction, le Liechtenstein a fait preuve d'un fort engagement et d'une générosité profonde.

Je tiens à exprimer toute notre solidarité et notre plus grande admiration aux vaillants défenseurs de l'Ukraine, dont le courage nous permet de nous réunir en paix ici à Strasbourg et de poursuivre notre mission vitale au sein du Conseil de l'Europe. Les sacrifices consentis par le peuple ukrainien pour sa liberté et son indépendance sont immenses. Le soutenir, quoi qu'il en coûte pour remporter la victoire, est un impératif moral pour chaque nation, en hommage à la liberté de chacun et chacune d'entre nous et à notre respect des valeurs européennes fondamentales, valeurs qui sont au cœur de cette Organisation. À ceux qui regrettent l'absence de la Russie dans cette salle, je voudrais dire une chose : je crois sincèrement qu'il y aura bientôt une place pour la Russie, dans un tribunal international.

Alors que la Lituanie prend la présidence du Comité des Ministres, j'ai l'honneur d'exposer nos priorités. Nous reconnaissons, toutefois, que le climat géopolitique actuel pourrait nécessiter de faire des ajustements rapides et imprévus.

Notre priorité absolue au cours de notre présidence est de soutenir pleinement l'Ukraine dans sa défense contre la brutale agression de la Russie et d'œuvrer pour que celle-ci réponde pleinement de ses crimes internationaux.

Nous soutiendrons les travaux du Conseil de l'Europe visant à renforcer les institutions démocratiques de l'Ukraine et contribuerons aux efforts de reconstruction de cette nation, notamment par la mise en œuvre du Plan d'action « Résilience, relance et reconstruction ».

La Lituanie continuera de veiller au bon fonctionnement du Registre des dommages et de plaider en faveur de son élargissement. La Russie doit être tenue financièrement responsable des dommages causés par la guerre qu'elle a déclenchée. C'est pourquoi nous encouragerons la mise en place d'un mécanisme complet d'indemnisation grâce à l'expertise du Conseil de l'Europe.

Nous restons déterminés à créer un Tribunal international spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Nous apprécions le rôle moteur joué par le Conseil de l'Europe dans ce domaine et nous sommes heureux de constater que la récente réunion du Groupe restreint, qui s'est tenue à Vilnius le 10 mai dernier, a abouti à des résultats significatifs.

Les victimes et les survivants de la guerre génocidaire menée par la Russie méritent justice. Les vies innocentes ôtées, les foyers détruits du peuple ukrainien, la violence, les abus et le vandalisme d'une brutalité indicible ne peuvent rester impunis. La communauté internationale doit travailler collectivement pour atténuer les effets traumatisants à long terme de la guerre d'agression brutale menée par la Russie, en particulier sur les personnes les plus vulnérables.

Au cours de la Présidence lituanienne, une attention particulière sera également portée aux droits, à la sécurité et au bien-être des enfants ukrainiens, en particulier ceux qui ont été déportés de force ou adoptés illégalement en Russie. La priorité sera de garantir leur retour en toute sécurité et de faire rendre des comptes aux auteurs de ces actes.

Notre présidence œuvrera à la continuité et à la mise en œuvre cohérente des décisions du Sommet de Reykjavík, renforçant ainsi l'Organisation pour qu'elle puisse faire face aux défis à venir, et célébrera le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe.

Il est essentiel pour nous d'aligner les postes du Secrétariat sur la composition du Conseil de l'Europe. La Russie n'étant plus membre, et compte tenu de nos principes et de votre rôle moteur dans l'isolement de l'agresseur qu'est la Russie et de son complice le Bélarus, il n'est pas approprié que des ressortissants russes travaillent au Conseil, où leur présence pourrait présenter des risques pour la réputation de l'Organisation.

Le soutien à la société civile bélarussienne, aux médias indépendants en exil et aux défenseurs des droits humains d'autres pays opprimés par des régimes autoritaires sera prioritaire. Notre objectif est d'établir un point d'information du Conseil de l'Europe pour le Bélarus à Vilnius pendant notre présidence.

L'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sera une priorité majeure, car nous nous efforçons de montrer l'exemple en matière de respect des droits humains.

Le renforcement des droits sociaux est aussi l'une de nos priorités ; la Lituanie est impatiente d'accueillir les ministres chargés des Affaires sociales à la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne qui se tiendra à Vilnius. Nous œuvrerons également en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes, notamment dans le cadre d'un événement marquant le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul, qui coïncide avec le lancement d'une stratégie actualisée pour l'égalité de genre.

Nous poursuivons également avec vigueur nos priorités horizontales, en mettant l'accent sur la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, ainsi que sur la lutte contre la désinformation, les discours de haine et la déformation de l'histoire.

Nous sommes déterminés à promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ; des discussions sur ce sujet seront organisées lors de la Conférence internationale sur la lutte contre la corruption de l'IACC, que nous accueillerons à Vilnius en juin prochain.

Enfin, il est essentiel d'aborder la dimension numérique de la liberté, notamment l'intelligence artificielle et les droits humains. Nous nous félicitons vivement de la décision d'ouvrir la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle à la signature à Vilnius, à l'occasion de la Conférence informelle des ministres de la Justice.

En outre, les représentants gouvernementaux, les experts concernés et la communauté internet auront la possibilité de discuter des politiques publiques visant à ménager un juste équilibre entre innovation et réglementation lors de la réunion annuelle EuroDIG (Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet), qui se tiendra elle aussi à Vilnius au mois de juin.

Il s'agit de la deuxième Présidence lituanienne du Comité des Ministres. Nous avons présidé le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe il y a plus de 20 ans et, depuis, notre pays a fait d'énormes progrès en tant qu'État et en tant que société. Nous sommes la preuve vivante que le respect de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit n'est pas seulement une « expression à la mode », mais aussi un élément essentiel pour créer des pays forts et prospères, qui ne laissent personne de côté. Nous comptons sur votre soutien et votre coopération durant notre présidence pour contribuer de manière significative à la protection et à la promotion de ces valeurs dans toute l'Europe. »

133^e Session, 17 mai 2024

Procès-verbal

de la session tenue au Palais de l'Europe, Strasbourg, France

La PRÉSIDENTE fait la déclaration suivante :

« Nous en venons maintenant au point 7, dernier point de notre ordre du jour.

Le transfert de la présidence de la Lituanie au Luxembourg aura lieu le 13 novembre 2024 à Strasbourg.

Je tiens à remercier notre collègue luxembourgeois de sa proposition d'accueillir notre prochaine Session au Luxembourg, les 13 et 14 mai 2025. Je pense que tout le monde est d'accord.

Je vous remercie et je déclare la 133^e Session ministérielle close. »

* * *

La séance a été levée à 13 h 08.